

En provenance du Maroc

Saisie de près de 94 kg de kif traité à Tlemcen et Naâma

P05

LE CARREFOUR
Le journal du citoyen 24ème année **D'ALGERIE**

N°6998 - DIMANCHE 06 OCTOBRE 2024 - 20 DA - EDITION NATIONALE

Energies renouvelables
**Production d'environ
4 Gigawatts d'ici
début 2025**

P04

Stable au niveau des banque algériennes

L'Euro flambe sur le marché noir



Lire en page 03

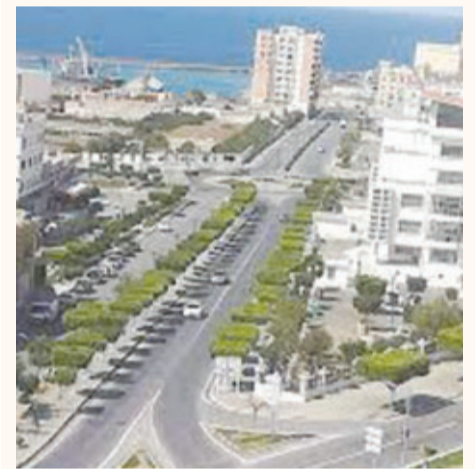
Migration clandestine

**La gestion
du phénomène
requiert
une vision globale**

Page 03

**Le Carrefour
de Mostaganem**

A lire chaque Dimanche



Gestion des déchets
**«Mosta Propre»
peut mieux faire**

Port de Mostaganem
(3ème partie et fin)

**20 années d'efforts
anéantis...**

Culture

**Le Festival
du «Melhoun» reprend
sa place à Sidi Lakhdar**

Page 10

R07

ORAN

Mise en fonction d'une plateforme numérique de géolocalisation
**Numériser les bases de données
au niveau des communes de la wilaya**

Réunion de l'Exécutif de wilaya

La situation des plages et la campagne labour-semaille

Festival international d'Oran du film arabe

Des cinéastes arabes et européens dans les jurys



Pour vos annonces publicitaires, naissances, anniversaires, félicitations, etc...

Contactez le Carrefour d'Algérie au: Oran - Fax: 041 30 73 41

Tél: 05 52 12 22 21 - 07 71 31 19 93 - Alger - Tél: 0541 66 53 51 - email: lecarrefouroran@yahoo.fr

Finances

Faid reçoit une délégation du groupe qatari Ooredoo



Le ministre des Finances, Laaziz Faid, a reçu, mercredi à Alger, une délégation du groupe qatari Ooredoo, conduite par son PDG, Aziz Othman Fakhrou, avec laquelle il a évoqué les moyens de consolider la coopération et de développer les activités du groupe en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre tenue au siège du ministère, les deux parties se sont félicitées de "la nouvelle impulsion des relations économiques bilatérales qui est intervenue notamment, à la faveur de la conclusion de plusieurs accords de partenariat dans divers domaines tels que la santé, l'agriculture et l'industrie", a précisé la même source. A cette occa-

sion, la délégation qatarie n'a pas manqué d'exprimer "sa satisfaction quant au bon fonctionnement de ses investissements en Algérie et de leurs résultats positifs". Elle a, également, fait part "d'un grand intérêt pour développer et diversifier ses activités en Algérie, non seulement à travers le développement continu de son réseau, mais aussi en étoffant la gamme de ses services offerts aux consommateurs", a fait savoir le communiqué. Selon le ministère, la contribution de cet opérateur à l'effort de digitalisation de l'économie algérienne et sa participation au développement de paiement électronique ont été, aussi, au centre des discussions.

Changement climatique pour la région MENA

Le CSJ prend part à la Conférence régionale des jeunes à Amman

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) a pris part à la 3e édition de la Conférence des jeunes sur le changement climatique pour la région MENA, organisée du 27 au 30 septembre à Amman (Jordanie), sous le slogan "La jeunesse arabe opère le changement", a indiqué, jeudi, un communiqué du CSJ. La conférence a vu la participation "de plus d'une vingtaine d'organisations internationales et régionales et de plus de 200 jeunes des pays de la région MENA afin d'appuyer les efforts d'autonomisation de la jeunesse face aux défis climatiques et de construire un avenir durable", a précisé la même source. "Des panels, des conférences et diverses ac-

tivités ayant trait à l'innovation verte et à l'entrepreneuriat ont été animés à cette occasion, outre l'échange de vues sur le rôle des jeunes dans la construction d'un avenir durable", lit-on dans le communiqué. Intervenant lors des travaux de la conférence, les représentants du CSJ ont mis en exergue "les efforts des jeunes arabes dans l'organisation de ces événements et l'importance de leur participation à l'élaboration des politiques climatiques", affirmant "l'engagement de l'Algérie à appuyer ces efforts, d'où l'importance de renforcer la coopération arabe commune dans les domaines liés à la jeunesse, au climat et au développement durable", note le communiqué.

L'usine Fiat atteint 70% de sa capacité productive

Ali Aoun s'est enquis, jeudi, du développement de la production de l'usine d'automobile de la marque Fiat à la zone industrielle de Tafraoui, qui a atteint 70% de sa capacité productive. M. Aoun a signalé que la production de l'usine d'automobile de la marque Fiat atteindra 24.000 véhicules convenus, vers la fin de l'année en cours, et devra passer à 90.000 véhicules en 2025. Le ministre

de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a ajouté que l'usine produit, actuellement, quatre modèles de véhicules à l'heure du type « Fiat 500 », 13 véhicules à l'heure de type Doblo. Lors de sa visite le ministre a supervisé la cérémonie de signature de quatre accords avec des sous-traitants locaux spécialisés dans la fabrication de certaines pièces automobiles, comme les vitres et les roues.

4ème commission de l'ONU

Boughali préside une réunion préparatoire pour participer aux travaux



Le président l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali a présidé, jeudi, une réunion de coordination consacrée à l'examen des derniers préparatifs relatifs à la participation d'une délégation de l'Assemblée aux travaux de la 4e réunion annuelle de la commission permanente de l'ONU chargée des questions politiques spéciales et de la décolonisation, prévus du 7 au 14 octobre courant au siège de l'ONU à New York, a indiqué vendredi un communiqué de la Chambre basse. A l'entame de la réunion, M. Boughali a salué la résolution adoptée par la commission lors de sa précédente réunion annuelle qui "réaffirme

le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination conformément aux principes et résolutions des Nations Unies", mettant en avant "la constance des positions de l'ONU, de ses organes et de ses instances concernant la question du Sahara Occidental en tant que question de décolonisation". Boughali s'est dit "satisfait de la forte présence de cette Commission lors des délibérations générales de l'Assemblée générale de l'ONU, où plusieurs chefs d'Etat et de Gouvernement expriment le soutien absolu de leurs pays au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, et à décoloniser la dernière colonie en Afrique".

Affaires religieuses

Belmehti procède au lancement du portail des services électroniques



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a procédé jeudi au siège du ministère à Alger, au lancement du portail des services électroniques, et ce dans le cadre du processus de numérisation du secteur et de prestation de services aux citoyens et aux établissements via l'espace numérique, indique un communiqué du ministère. Le portail offre plusieurs services accessibles via le lien: "https://khadamates.marw.dz", et permet aux citoyens ou aux établissements de bénéficier de ses services en créant un compte sur le portail puis y accéder pour

sélectionner le service souhaité et soumettre la demande", précise la même source. Chaque service "comprend les parties pouvant en bénéficier, l'autorité habilitée à le fournir ainsi que sa base juridique", ajoute le communiqué, précisant que le lancement du portail électronique des services intervient dans le cadre du "processus de numérisation du secteur lancé par le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs pour la simplification des procédures administratives et la prestation de services aux citoyens et aux établissements via l'espace numérique".

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 30 73 39 / Fax: 041 30 73 41

Président Directeur Général
Lazreg Mohamed

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Directeur Technique
Benyoucef Mohamed

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau de Mostaganem

Tél: 045 41 73 80

Impression Ouest

Société d'Impression de l'Ouest
Zone Industrielle - d'Es-Sénia

Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie

«Pour votre Publicité, s'adresser à:
L'Entreprise Nationale de Communication,
d'Édition et de Publicité» Agence ANEP
01, Avenue Pasteur Alger.

Tél: 020 05 20 91 / 020 0510 42
Fax: 020 05 11 48 - 020 05 13 45
02 05 13 77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz

ANEP ORAN

agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siteweb: www.lecarrefouralgerie.dz
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits et les photos remis
au journal ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Stable au niveau des banques algériennes

L'Euro flambe sur le marché noir

Par B.Habib

L'euro devient rare sur le marché noir et enregistre une chute inattendue. Quel impact sur le marché noir en Algérie ? Ce n'est pas évident que cette monnaie, principale devise de change pour plusieurs pays, affiche une chute aussi inexplicable que mystérieuse. Il ne bat plus des records précédents mais connaît une chute sur les marchés. Principale devise des opérateurs dans le monde et en Europe en particulier, il est aussi rare qu'appréciable depuis voilà quelques jours seulement. Et le marché noir des devises étrangères en Algérie n'en pâtit pas. Pour cause ! Il vit une phase de turbulences inédite et loin d'être conjoncturelle en dépit du fait qu'il marque une certaine pénurie de l'Euro. Tout compte fait, depuis près d'une semaine, les devises étrangères enregistrent une hausse remarquable sur le marché informel algérien de change. A l'évidence, l'euro, cette monnaie très sollicitée, ne cesse de s'apprécier face au dinar algérien, et ce, malgré sa stabilité sur le marché officiel de la Banque d'Algérie. Bien que difficile à trouver, l'euro

qui flambe sur le marché noir a atteint un nouveau sommet sur le marché parallèle. Actuellement, les cambistes le proposent à 262 dinars algériens à l'achat et 264,00 dinars algériens à la vente. Il était changé à 255,50 da à l'achat et à 260,50 da à la vente depuis quelque temps déjà. Ce qui paraît anormal voire inexplicable. Ainsi, 100 euros coûtent désormais 26 200,00 dinars à l'achat et 26 400,00 dinars à la vente. Contre toute attente, il reste stable sur le marché officiel de la Banque d'Algérie. La monnaie européenne reste abordable. En effet, selon les derniers taux affichés, l'euro s'échange à 147,16 dinars à l'achat et à 147,19 dinars à la vente. Cette tendance haussière s'étend également à d'autres devises, notamment la livre sterling britannique. Sur le marché informel, la monnaie du Royaume-Uni s'achète à 286,00 dinars et se vend à 288,00 dinars. Du côté des taux officiels, les cotations de la livre sterling pour la période allant du 1^{er} au 3 octobre affichent 176,62 dinars à l'achat et 176,71 dinars à la vente. Le dollar américain n'est pas en reste. Sur le marché noir, il s'échange désormais à 224,00 dinars à l'achat et 226,00

dinars à la vente. Au niveau de la Banque d'Algérie, les taux sont nettement inférieurs, avec un dollar à 132,39 dinars à l'achat et 132,41 dinars à la vente. Quant au dollar canadien, les cambistes le proposent à 164,00 dinars à l'achat et 166,00 dinars à la vente. Sur le marché officiel, cette même monnaie s'établit à 97,84 dinars à l'achat et à 97,85 dinars à la vente. La flambée des devises sur le marché informel continue d'inquiéter, notamment pour ce qui concerne la monnaie européenne, l'euro, qui en plus de ses taux élevés, est rare à trouver. Mais, malgré cette envolée, les taux officiels de la Banque d'Algérie restent bien en deçà des niveaux observés dans le circuit parallèle, soulignant le décalage persistant de ces deux marchés. Quelles conséquences sur l'économie nationale algérienne ? Les spécialistes de finances préfèrent temporiser pour y voir plus clair et se gardent de faire des pronostics. L'hypothèse véhiculée par des médias étrangers confirmant que les conflits régionaux avec un probable rebond des cours du pétrole notamment au Moyen orient étant à l'origine de la flambée de l'euro seraient à prendre avec des pincettes.

36ème anniversaire du soulèvement des jeunes

Qui se rappelle encore du 05 Octobre 1988 ?

Par Nadira FOUDAD

Les Algériens ont commémoré, hier, en cette date du 5 octobre, le 36ème anniversaire du soulèvement pacifiste populaire des jeunes algériens pour revendiquer l'instauration d'un État de droit, la Gouvernance au pouvoir, la fin du monopole du parti unique, l'instauration du multipartisme, de la liberté d'expression et de l'ouverture du champ médiatique par l'amorce d'une nouvelle ère démocratique. Le multipartisme, les libertés syndicales, les libertés d'association, la liberté de la presse sont autant d'acquis dûment arrachés par la révolte des jeunes nés des événements d'octobre 1988 dont nous pouvons être fiers aujourd'hui, sans toutefois oublier les sacrifices. Les jeunes des quartiers populaires de la capitale se sont soulevés, un certain 05 Octobre 1988 à Alger pour revendiquer une vie meilleure. Un coup de théâtre. Le quartier populaire de Bab El Oued, à forte densité populaire, a constitué le point de départ de cette manifestation pacifiste qui s'est transformée, hélas, en un bain de sang. La contagion de cette colère s'est propagée ensuite pour atteindre d'autres quartiers populaires tels Ben Aknoun, El Biar, Kouba, El Harrach, Hussein Dey... Alger est quadrillée et mise sous haute surveillance. C'est l'état de siège et une panique générale. Un couvre-feu est instauré sur instruction de l'ex-chef d'Etat, feu Chadli Bendjedid. Que s'est-il réellement passé ce jour-là ? Il y'avait du sang dans chaque artère de la capitale alors qu'on venait de tirer sur des jeunes en mal de vie dont leur seule revendication était de vivre sereinement et d'assurer un lendemain propice à leurs

aspirations. A Alger, on s'en souvient, c'était la désolation, le chaos. Des spectacles désolants sont venus se greffer à ce décor macabre. Des chars vadrouillaient dans le quartier de Bab El Oued où est née la révolte pacifiste avant de se frayer des chemins jusqu'à la place des martyres pour se propager ensuite crescendo, jusqu'au d'Alger. C'est l'embrasement total. Le ras le bol était perceptible chez cette jeunesse et s'est dramatiquement transformée en émeutes. Les jeunes manifestants étaient accueillis par les tirs alors qu'ils manifestaient pacifiquement et leurs mobilisations se sont intensifiées pour atteindre l'Université d'Alger et rallier les étudiants et les lycéens. Ils marchaient ce jour-là tel devant la fac centrale scandant des slogans hostiles pour revendiquer une vraie restructuration de la vie poli-

tique pour une gestion rigoureuse des affaires du pays après la chute du prix du pétrole et le règne de l'austérité. Pourquoi des émeutes ont-elles éclaté ? C'est la question qu'on se posait ce jour-là et l'opinion nationale était dans l'expectative. On attendait du nouveau et on est réprimé et accueilli par une armada de chars. Le couvre-feu est instauré à Alger à partir de 21 heures et le chef de l'Etat, Chadli Bendjedid adressera son discours à la Nation pour justifier cette intervention de l'armée devant le retrait de la police. Le Président reconnaissait devant les Algériens accroupis devant leurs écrans de télévision après avoir déclaré l'état de siège qu'il était responsable de ces événements pour avoir fait appel à l'armée dans la perspective de canaliser et réprimer les manifestants.

Migration clandestine

La gestion du phénomène requiert une vision globale

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a déclaré, jeudi depuis l'Italie, que le traitement du phénomène de la migration clandestine était inconcevable dans le cadre de mesures conjoncturelles, car exigeant une vision globale visant principalement à traiter ses causes profondes en réunissant les conditions de sécurité et de stabilité et en soutenant le développement dans les pays d'origine. Dans son allocution lors de la réunion des ministres de l'Intérieur du G7 tenue dans la ville de Mirabella Eclano, M. Merad a affirmé que "le traitement de la question de migration clandestine, aux répercussions multidimensionnelles, est inconcevable dans le cadre de mesures conjoncturelles, car exigeant une vision globale, intégrée, coordonnée et so-

lidaire, visant essentiellement à traiter les causes profondes du phénomène, et ce en garantissant les facteurs de sécurité et de stabilité et en soutenant le développement dans les pays d'origine". "Telle est la perspective que défend l'Algérie, une perspective fondée sur la relation entre la sécurité et le développement. L'Algérie poursuit, sous la direction du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, ses démarches visant à accompagner les efforts de développement dans les pays africains, notamment dans les zones frontalières, et ce à travers des projets structurants et des actions de coopération et de solidarité dans la région, tout en plaidant pour la cause de développement en Afrique dans tous les fora internationaux", a-t-il précisé. "La migration, qui a contribué à la promotion de l'Humanité dans

divers domaines, a toujours permis la création d'espaces d'échange et de diversité culturelle et sociale et a été un vecteur clé dans le développement économique des sociétés, est désormais associé à des flux de migrants clandestins en raison de l'instabilité dans les pays d'origine, de la dégradation de leurs conditions sécuritaires, et de la fragilité de leurs infrastructures de développement", a ajouté le ministre. Dans cette optique, M. Merad a abordé "les défis auxquels l'Algérie est confrontée, depuis de nombreuses années, en matière de migration", précisant qu'ils "se sont développés récemment de manière rapide et complexe, se manifestant par une augmentation alarmante de vagues de migrants clandestins, ce qui constitue une menace pour notre sécurité nationale".

Point de Vue

Par A. Benabdellah

Jalildz62@gmail.com

Ghaza, Liban... qui sera le suivant?

Je vois que c'est difficile de pronostiquer, là-dessus... Avec une entité hors la loi et au-dessus des lois internationales, il faudrait s'attendre à tout, même à l'inimaginable. Il ne s'agit pas d'un phénomène récent qui vient de s'imposer sur la scène mondiale. Nous sommes devant un fait accompli de type «contre nature» qui dure depuis plus de sept décennies, défiant lois et conventions internationales... L'arrogance sioniste ne date pas d'hier. Les archives des Nations unies (ONU) en sont témoins. Ce n'est pas la première fois, non plus la dixième fois, que le terrorisme sioniste commet des carnages à l'endroit des arabes palestiniens et autres. Au conseil de sécurité l'on avait tout le temps réussi, à trouver les subterfuges juridiques adéquats, de justifier les assassinats commis par l'Entité sioniste contre ses adversaires arabes. Et, ainsi, cette entité, voire cette organisation criminelle, est devenue un Etat, selon la reconnaissance de l'ONU, hors de la portée des sanctions prévues par le droit international, qui serait le suivant? Qui saura quel Etat arabe ou musulman oserait relever le défi, à l'endroit de l'Entité, de ses protecteurs...et ses pourvoyeurs. En Occident les préparatifs visant la fondation d'un Entité pour les juifs d'Europe avait déjà commencé vers la moitié du 19ème siècle...C'était les débats houleux concernant la nécessité de trouver une solution radicale au problème juif en Europe, source de grandes tracasseries, dans le vieux continent. La Palestine a été élue pour mettre en œuvre ce projet, non seulement parce que ce pays conservait encore quelques reliques du passé juif. Mais c'était surtout l'occasion ou jamais, tant que les arabes sont en état d'impuissance presque totale. A vrai dire, la fondation de l'Etat sioniste va également servir les projets de l'Occident dans la région, en gardant cette impuissance des peuples arabes le plus longtemps possible. Et c'est ce qui se passe actuellement de façon très concrète... 22 Etats arabes et 58 Etats musulmans avec un total démographique d'environ un milliard et un quart de milliard de personnes qui n'ont pu rien faire...et, ils ne feront rien...ils continueront à ne rien faire, devant la puissance technologique économique et militaire de l'Occident... Ce dernier continuerait au moins pour une période plus ou moins longue, à gérer de façon exclusive les affaires du monde entier. Et cela, en imposant ses points de vue et ses solutions qui devraient toujours et sans la moindre exception, s'accommoder avec ses intérêts vitaux...

Pôle & Mic

Par B.Nadir

Médicaments contre le cancer, la bonne nouvelle !

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a annoncé à Oran que d'ici la fin de l'année, les médicaments contre le cancer fabriqués localement couvriront 60 % des besoins des patients. Il a également souligné l'importance de la production locale d'insuline pour les diabétiques. Lors de sa visite à la wilaya, le ministre a inspecté le laboratoire «PurLab» dans la commune d'El Kerma, spécialisé dans la production de médicaments anticancéreux, qui commencera ses activités dans les prochains mois. Le ministre Ali Aoun a indiqué que le laboratoire "PurLab" comprend trois unités de production : deux spécialisées dans les médicaments chimiques anticancéreux et une pour les médicaments biologiques. Ces unités entreront en production d'ici la fin de l'année. Cette annonce constitue une étape clé dans la quête d'autosuffisance pharmaceutique de l'Algérie. Le ministre Ali Aoun a mis en avant l'importance de la production nationale, notamment l'insuline pour les diabétiques, tout en insistant sur la nécessité de développer la fabrication locale de médicaments contre le cancer. Ces efforts visent à renforcer la capacité du pays à répondre aux besoins de santé, en réduisant sa dépendance vis-à-vis des importations et en favorisant la disponibilité des traitements essentiels. Le président de la Commission nationale de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar, avait, fin mai, déclaré qu'entre 55.000 et 65.000 nouveaux cas de cancer sont enregistrés chaque année en Algérie, avec une augmentation prévue de 50% d'ici 2040. Chaque année, 1.500 à 2.000 enfants sont diagnostiqués. Bounedjar a souligné l'importance du dépistage précoce et de l'amélioration des soins pour réduire la mortalité, citant les cancers colorectaux, du poumon, de la prostate et du sein comme les plus courants. Il a regretté l'absence d'un registre national des décès liés au cancer et insisté sur la prévention. En termes de soins, l'Algérie dispose désormais de 52 accélérateurs linéaires et 15 centres de radiothérapie, avec 7 nouveaux centres prévus dans plusieurs wilayas cette année. Environ 70 % des patients atteints de cancer nécessitent des séances de radiothérapie.

Sous-traitance

Promouvoir des mécanismes pour favoriser l'intégration nationale

Plusieurs opérateurs et acteurs du secteur de la sous-traitance ont plaidé, mercredi à Alger, en faveur de la promotion de mécanismes devant favoriser l'intégration nationale au niveau industriel. Lors d'une déclaration à la presse en marge de la cérémonie d'inauguration de la 9ème édition du Salon dédié à la sous-traitance industrielle et à l'intégration nationale (ALGEST), le président de la Bourse algérienne de la sous-traitance et du partenariat (BASTP), Kamel Agsous, a mis en avant l'intérêt de renforcer les mesures incitatives visant à développer l'intégration de l'industrie nationale. M. Agsous a indiqué que des mesures d'encouragement, d'exonérations douanières et fiscales à destination des producteurs locaux doivent permettre l'émergence d'entreprises pouvant répondre aux besoins des grands donneurs d'ordre nationaux.

Pour ce faire, le même responsable a souligné la nécessité de la mise à niveau des sous-traitants pour parvenir aux standards de fabrication internationaux, ce qui leur permettra, selon lui, de saisir les opportunités du marché national marqué par une industrie en développement dans plusieurs secteurs majeurs. Parmi ces secteurs pouvant tirer avec leur développement l'émergence de la

sous-traitance locale, le président de la BASTP a cité la construction mécanique, l'électricité, les travaux publics, les hydrocarbures ainsi que les mines et l'industrie pharmaceutique. De son côté, le directeur des industries chimiques et matériaux de construction au ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Said Bendrimia, a insisté sur les avantages de la sous-traitance dans l'industrie, expliquant que cela permet de confier certaines missions à des opérateurs plus spécialisés, apportant ainsi une meilleure qualité de production tout en réduisant les coûts. "La sous-traitance donne un avantage comparatif pour maîtriser les coûts tout en développant la compétitivité de l'entreprise algérienne", a-t-il affirmé. Par ailleurs, les exposants, dont plusieurs entreprises dépendant du ministère de la Défense nationale, ont saisi l'occasion pour présenter leur savoir-faire, tout en se disant ouverts à des opportunités de coopération. Ainsi, le groupe Saïdal a par exemple présenté des pièces de machines utilisées dans l'industrie pharmaceutique. Les représentants du groupe pharmaceutique ont exprimé leur intérêt de trouver des partenaires nationaux pour la fabrication de pièces spécifiques à cette industrie très réglementée.

Pour un développement durable et inclusif

L'Algérie engagée dans son programme de réformes

Le ministre des Finances Laaziz Faid a reçu en audience Ahmadou Moustapha Ndiaye, directeur des opérations pour le Maghreb et Malte auprès de la Banque Mondiale, durant laquelle le ministre a fait part de l'engagement résolu de l'Algérie dans un programme de réformes économiques ambitieux, visant à promouvoir un développement économique durable et inclusif, a indiqué vendredi un communiqué du ministère. Cette rencontre, tenue jeudi à Alger, a "constitué une occasion pour échanger sur l'état et les perspectives de coopération entre l'Algérie et la Banque Mondiale, en vue notamment de soutenir les réformes engagées par le gouvernement et accompagner la dynamique déjà enclenchée par notre pays en matière de réformes et de diversification économique", précise-t-on de même source. M. Faid a présenté à son interlocuteur, dont c'est la première visite en Algérie depuis sa nomination en juillet dernier, "la stratégie de développement adoptée par notre pays dans des domaines stratégiques à l'instar de la promotion de l'investissement, la modernisation du secteur bancaire et financier, la numérisation, ainsi que la mise en œuvre d'initiatives visant à améliorer le climat des affaires et à encourager l'entrepreneuriat". Concernant les relations entre l'Algérie et la BM, le ministre a exprimé sa satisfaction quant à la diversité des actions engagées avec cette institution notamment en matière d'amélioration de gestion des finances publiques, de la résilience face aux catastrophes naturelles, de transition énergétique et de développement des énergies renouvelables, ainsi que le renforcement du système éducatif. Il a, par ailleurs invité le



représentant de la banque à "consolider davantage l'appui de son institution en termes de transfert de savoir et de renforcement des capacités à même d'appuyer l'Algérie dans son vaste programme de réformes", indique le communiqué. De son côté, M. Ndiaye a salué le niveau de coopération "exemplaire" entre les deux parties, soulignant "l'efficacité des partenariats déjà établis et le renforcement des synergies ayant permis jusqu'à présent d'atteindre des résultats significatifs au niveau de plusieurs axes d'intervention de la Banque en Algérie". Il a affirmé aussi partager la vision du

ministre de "développer des axes de travail qui s'inscrivent dans le moyen terme en faveur des réformes engagées par notre pays, afin de renforcer sa résilience face aux défis économiques actuels, tout en indiquant l'importance que son institution accorde à la promotion d'une croissance économique inclusive, durable et créatrice d'emplois", relève le communiqué. Enfin, M. Ndiaye a réitéré la disponibilité de l'institution à poursuivre l'accompagnement des politiques adoptées par notre pays au titre de son programme de développement et de diversification économique.

Energies renouvelables

Production d'environ 4 Gigawatts d'ici début 2025

Les investissements réalisés et en cours de réalisation dans le domaine des énergies renouvelables permettront d'atteindre une production d'environ 4 Gigawatts d'ici la fin de l'année en cours ou début 2025, a-t-on appris auprès du Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). Présent à Tizi-Ouzou dans le cadre du séminaire national sur "la promotion des énergies renouvelables comme stratégie pour garantir la sécurité énergétique, dans la loi algérienne", organisé par l'université Mouloud Mammeri et clôturé jeudi soir, le directeur de l'efficacité énergétique au sein du CEREFÉ, Mourad Issiakhem, a indiqué à l'APS que l'objectif d'atteindre une production de 4 gigawatts sera atteint d'ici la fin 2024 ou début 2025. Il a rappelé que l'Algérie a mis en place une stratégie de transition énergétique d'une Energie fossile vers une énergie nouvelle et renouvelable visant à atteindre à l'horizon 2035, grâce à des installations en énergie renouvelable, une production de 15 Gigawatts. Les différentes installations de production d'énergie renouvelables déjà réalisées produisent actuellement plus de 600 Mégawatts (MW). En outre et dans le cadre de cette stratégie il y a eu le lancement fin 2023 de deux projets "2.000 MW" et "Solar 1.000 MW", a-t-il rappelé. "Le CEREFÉ a fait son bilan pour l'année 2024 et nous avons constaté que le parc de production en Algérie d'énergie renouvelable est de plus de 600 Mégawatts. Avec les projets qui sont lancés (3 Gigawatts au total) d'ici la fin 2024 et début 2025 nous allons avoir une installation d'environ 4 Gigawatts," a noté M. Issiakhem. Le res-

ponsable qui a aussi abordé la valorisation des déchets pour la production de biogaz, a fait savoir que l'Algérie dispose d'un potentiel important en la matière avec 197 Centre d'enfouissement techniques (CET) qui peuvent être exploités pour produire ce type d'énergie. Il a rappelé, à cet effet, le premier projet lancé dans ce cadre au niveau de la décharge de Oued Semmar (Alger) ou "un travail colossal a été fait par l'Algérie pour réhabiliter cette décharge avec la réalisation de 127 puits d'extraction de biogaz pour la production d'électricité avec l'installation d'un moteur à biogaz de 637 kilowatts", a-t-il dit ajoutant que le CEREFÉ "va travailler pour dupliquer cette solution pour les différents CET en Algérie". Abordant la question de l'efficacité énergétique, le même responsable qui a indiqué que la consommation d'énergie en Algérie augmente annuellement de 4 à 5%, a insisté lors du séminaire organisé par la faculté de droit et des sciences politiques sur l'importance de rationaliser la consommation d'énergie. Citant quelques actions d'économie d'énergie, dont le changement de comportement en matière de consommation Il a conseillé, entre autres, d'éteindre les lumières, couper les ventilations inutiles, arrêter la mise en veille des appareils, ce qui permettra de réduire de 10% cette consommation d'Énergie. Il est aussi important de ne pas laisser le chargeur du téléphone branché car, même s'il n'est pas relié au téléphone il continue de capter de l'électricité a-t-il ajouté en notant que la perte d'énergie est estimée à 95% lorsque le chargeur est laissé branché en permanence".

Tin Zaouatine

Recul du nombre de cas de paludisme

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a affirmé, vendredi depuis la wilaya d'In Guezzam, que le nombre de cas de paludisme et de diphtérie a reculé à Tin Zaouatine, insistant sur la nécessité de la vaccination comme mesure préventive. Lors de la visite d'inspection qui l'a conduit, au deuxième jour, dans les différents établissements de santé de la daïra de Tin Zaouatine, dans la wilaya d'In Guezzam, en compagnie de cadres du secteur et des autorités locales, M. Saihi a souligné que le nombre de cas de paludisme et de diphtérie connaissait un recul à Tin Zaouatine, notamment le paludisme, après le renforcement de la prise en charge sanitaire et la disponibilité des stocks de médicaments thérapeutiques et préventifs.

A cette occasion, le ministre a insisté sur la nécessité de vacciner tous les habitants des régions où des cas ont été signalés ou des régions voisines, en tant que mesure préventive à même de contribuer, a-t-il dit, à accélérer l'éradication de ces maladies importées. Dans le même sillage, M. Saihi a salué les efforts des autorités locales pour assécher les mares susceptibles d'abriter les moustiques vecteurs du paludisme, bien que l'équipe médicale

dépêchée sur place par le ministère a confirmé que les moustiques présents dans notre pays n'étaient pas vecteurs de la maladie, a-t-il soutenu. Le ministre a entamé sa visite dans la région par l'inspection de l'établissement public de santé de proximité de Tin Zaouatine, où il s'est enquis des conditions de prise en charge des patients et de leur état de santé, saluant les efforts des équipes médicales qui ont permis d'obtenir des résultats positifs.

Le ministre a également inspecté le projet de réalisation d'un hôpital de 60 lits à Tin Zaouatine, insistant sur la nécessité d'accélérer le rythme des travaux pour achever cette importante structure, qui comportera une unité de suivi, une unité de transfusion sanguine, un laboratoire, une unité de pédiatrie, ainsi qu'un service des urgences, un service de radiologie et un service de maternité. Le ministre a clôturé sa visite par l'inspection de la polyclinique du quartier "Tenessa", où il s'est enquis des conditions de prise en charge et a fait le tour des différents services. De son côté, le Directeur général de la prévention et de la promotion de la santé Djamel Fourar a souligné que l'opération de suivi sanitaire dans les wilayas d'In Guezzam, de Bordj Badji Mokhtar et Tamanrasset après l'ap-

parition de cas de paludisme et de diphtérie, a donné des résultats positifs et permis de stabiliser la situation épidémiologique, rappelant que l'Algérie a définitivement éradiqué le paludisme local depuis des années et que les cas apparus récemment sont des cas importés. Le Directeur général de l'Institut national de santé publique M. Abderrezak Bouamra a indiqué, pour sa part, que l'opération de prise en charge des cas de paludisme et de diphtérie connaît une nette amélioration ce qui a permis de maîtriser la situation.

Le Directeur général de la Pharmacie centrale des Hôpitaux, Sabri Djerroud, a précisé à ce propos que ses services ont assuré l'approvisionnement périodique en médicaments, renforçant ainsi les stocks des hôpitaux outre l'intensification de l'opération de distribution, affirmant que les médicaments thérapeutiques et préventifs sont disponibles. Accompagné d'une délégation de cadres de son département, le ministre de la Santé avait entamé jeudi une visite d'inspection dans les wilayas de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam suite à l'apparition de cas de paludisme et de diphtérie dans certaines régions, et avait affirmé que la prévention était la solution idoine pour protéger les populations locales.

Importance de la formation pour créer des micro-entreprises

Journée d'information sur la sensibilisation de la femme au foyer

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a présidé, jeudi à Alger, en compagnie du ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, les activités d'une journée d'information sur "la sensibilisation de la femme au foyer à l'importance de la formation pour créer des micro-entreprises". Dans son allocution lors de cette rencontre organisée sous le slogan: "Femme au foyer : formation, accompagnement et créativité", Mme Krikou a évoqué le programme intersectoriel d'appui à l'implication de la femmes dans la production nationale, lancé en 2021 et visant à "encourager l'entrepreneuriat féminin" avec comme principaux axes "la formation, le soutien et la sensibilisation". La ministre a mis en avant les efforts consentis par le secteur de la solidarité nationale pour encourager la femme à contribuer à la production nationale, citant "les activités des cellules de proximité de solidarité relevant de l'Agence de développement social (ADS), visant à sensibiliser à l'importance de bénéficier de la formation et de contribuer à la production nationale". Mme Krikou a souligné l'importance d'avoir une attestation de formation pour bénéficier des mécanismes d'appui disponibles, dont l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (ANGEM). Pour sa part, M. Merabi a évoqué les mesures prises au niveau de son secteur pour permettre à la femme au foyer de bénéficier de formations qualificatives au niveau des établissements de forma-

tion professionnelle, rappelant l'organisation entre 2021 et 2024, de plusieurs campagnes de sensibilisation pour faire connaître les spécialités disponibles au profit de cette catégorie. Dans le cadre de la mise en œuvre du programme intersectoriel dans le domaine de la formation, le ministre a fait état "de l'introduction de plusieurs nouvelles spécialités de formation destinées à la femme au foyer et à la femme rurale, en sus des mesures d'accompagnement pour la commercialisation des produits de cette catégorie à travers l'organisation d'expositions dans les

différentes wilayas". Lors de cette rencontre, une campagne de sensibilisation à l'importance de la formation pour créer des micro-entreprises a été organisée par les cellules de proximité en coordination avec le secteur de la formation professionnelle, en vue de mettre en exergue les offres et les spécialités disponibles au profit de cette catégorie, ainsi que de faire connaître les mécanismes de soutien à l'entrepreneuriat. En marge de cette journée d'information, une exposition sur les produits et les créations de la femme au foyer dans divers domaines a été organisée.

En provenance du Maroc

Saisie de près de 94 kg de kif traité à Tlemcen et Naâma

Les services opérationnels de la Sûreté nationale ont procédé, dans deux opérations distinctes à Tlemcen et Naâma, au démantèlement de deux réseaux criminels et à la saisie de près de 94 kg de kif traité en provenance du Maroc, indique vendredi un communiqué de ces services. "Les services opérationnels de la Sûreté nationale poursuivent leurs efforts visant à lutter contre toutes les formes de criminalité. Dans ce cadre, leurs unités spécialisées dans la lutte contre le trafic illicite de stupéfiants ont procédé, dans deux opérations distinctes à Tlemcen et Naâma, au démantèlement de deux réseaux criminels opérant dans la région Ouest du pays et à la saisie de 93,5 kg de kif traité, en provenance du Maroc", précise la même source. La première opération, menée par le Service régional de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants à Tlemcen, a permis "la saisie de 78,6 kg de kif traité, soigneusement dissimulés dans un véhicule de tourisme intercepté au niveau de la ville de Telagh, dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, ainsi que l'arrestation de deux individus". Quant à la deuxième opération, menée par les éléments de la Brigade de recherche et d'intervention (BRI) de la Sûreté de wilaya de Naâma, elle s'est soldée par "la saisie de 14,945 kg de kif traité et l'arrestation d'un individu qui était en passe de transporter la cargaison saisie à bord d'un véhicule de tourisme". Les mis en cause ont été "déférés devant le parquet compétent près les tribunaux de Telagh et de Naâma, pour détention, transport, vente et achat illicites de stupéfiants et contrebande à haut risque.

Cas de paludisme et de diphtérie dans le Sud Vaccination

impérative de tous les habitants des régions affectées

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a insisté, vendredi depuis Bordj Badji Mokhtar, sur l'impératif de vacciner tous les habitants des régions ayant enregistré des cas de diphtérie et de paludisme. S'exprimant en marge de sa visite d'inspection à l'hôpital du Chahid "Tati Argali" à Bordj Badji Mokhtar, M. Saihi a mis en avant l'impérative vaccination de tous les habitants des régions ayant enregistré des cas de paludisme ou de diphtérie et des régions voisines, "étant un moyen nécessaire pour les protéger contre la maladie". Le ministre a estimé que l'éradication de ces maladies était imminente grâce notamment à la "disponibilité des médicaments après l'approvisionnement de la région en plus de 920 boîtes, tout en optant pour les antipaludéens injectables, à quoi s'ajoutent les efforts des autorités locales qui ont évacué les eaux stagnantes, propices à la prolifération des moustiques porteurs de Paludisme". Dans le même sillage, le ministre a affirmé qu'"aucun cas de diphtérie n'a été enregistré dans la commune de Timiaouine, relevant de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar", tandis que la vaccination demeure "le moyen le plus efficace pour la prévention", a-t-il précisé. Accompagné d'une délégation du secteur de la santé et des autorités locales, M. Saihi s'est enquis des cas enregistrés et des conditions de leur prise en charge, donnant des instructions pour la prise en charge des malades et la vaccination de toutes les franges.

Pour parer à toute urgence

Un stock important de médicaments antipaludiques affecté aux hôpitaux

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi a fait état, vendredi depuis In Guezzam, de l'approvisionnement des hôpitaux à l'échelle nationale en grandes quantités de médicaments antipaludiques et d'injections, pour parer à toute urgence. Dans une déclaration à l'APS, le ministre a souligné que la prise en charge des cas de paludisme avait été renforcée à travers la fourniture d'injections, indiquant que 1.400 injections ont été allouées à la wilaya d'In Guezzam, 2.000 à Bordj Badji Mokhtar, et 500 à Tamanrasset. Le stock de l'annexe de la Pharmacie centrale de la même wilaya compte 2.000 injections, a-t-il dit. Il s'agit également de 100 injections allouées à la wilaya d'Adrar, 300 à Béchar, 50 à Annaba et Oran, et 200 à Biskra, ajoute le ministre qui a fait savoir que le stock dans la wilaya d'Alger s'élève à 1.012 injections et 1.126 boîtes de comprimés, en sus des stocks déjà transférés vers différents hôpitaux. Saihi a affirmé, dans ce cadre, que ces stocks "sont renouvelés périodiquement", assurant que "toutes les wilayas reçoivent des quantités supplémentaires d'injections et de boîtes de médicaments pour parer à toute urgence". A cette occasion, le ministre a rappelé que les services de santé sont à la disposition des citoyens et de tous les habitants des zones où des cas de paludisme et de diphtérie ont été signalés.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
 DE LA WILAYA D'ORAN
 NIF : 099831019295905

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 06 / 2024

Réalisation d'un collège type « B 06 » au niveau du site des (1600+1200) LPL n sidi el bachir commune de bir el djir, Wilaya d'ORAN - (cités d'habitat intégrées 2024) En lot unique.

Cet avis d'appel d'offres national ouverts avec exigence de capacité minimales s'adresse aux entreprises répondants aux conditions :

- ayant un Certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité, activité principale en bâtiment, **Catégorie 04 et plus**
 - ayant déjà réalisé un projet de même nature, ou ayant réalisé un projet de même envergure de catégorie B ou plus, justifié par une attestation de bonne exécution délivrées par le maître d'ouvrage public.
 - Le chiffre d'affaires des trois dernières années fiscales (la sommation) supérieur ou égale à **60.000.000.00 DA**
- NB : le soumissionnaire ayant proposé un délai supérieur à 10 mois sera éliminé**

Les offres doivent être accompagnées obligatoires des pièces et documents en cours de validité exigés par la réglementation en vigueur à savoir :

1. DOSSIER DE CANDIDATURE :

- La déclaration de candidature selon le modèle ci-joint.
- La déclaration de probité selon le modèle ci-joint.
- Les statuts pour les sociétés
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise
- Tout document permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires à savoir :

***Capacités professionnelles :**

- Certificat de qualification et de classification catégorie **Quatre 04** ou plus en cours de validité.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux du dernier exercice.
- Extrait de rôle d'activité apuré ou accompagné d'un échéancier de paiement portant la mention « Non inscrit au fichier des fraudeurs » en cours de validité.
- Une copie de registre de commerce électronique.
- Les copies CNAS, CASNOS, CACOBATH.
- Numéro d'identification fiscale.

***Capacités financières :**

Moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires (les copies des bilans Financiers des exercices des trois dernières années dument visées par les services des impôts).

***Capacités techniques :**

- Les moyens humains :** les diplômes et les attestations d'affiliations CNAS attestation de travail,
- Les moyens matériels :** Les cartes grises, assurances en cours de validité et contrôle technique pour le matériel roulant;
- Facture d'achat pour le matériel non roulant et un procès-verbal détaillé établi par un huissier de justice pour le matériel non roulant de validité d'une année lors de l'ouverture des plis;
- Les références professionnelles :** Les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.

*L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 1^{ère} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° / 2024

« DOSSIER DE CANDIDATURE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

2- L'OFFRE TECHNIQUE Comprendra :

Une déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
 Les documents permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif répondant aux points suivants :

La méthodologie d'exécution : il s'agit de décrire la phase avec la fourniture d'un planning respectant les délais d'exécution

Le délai d'exécution.
 Les moyens humains affectés au chantier par exemple : l'organigramme de l'équipe, le nombre de personnes affectées avec leurs qualifications, expériences, profils, CV, ...

Les Moyens matériels affectés au projet.
 Le présent cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 2^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° / 2024

« OFFRE TECHNIQUE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

3- L'OFFRE FINANCIERE Comprendra :

- La lettre de soumission, jointe en annexe, renseignée en totalité, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires (B.P.U), daté et signé.
- Le détail quantitatif et estimatif (D.Q.E), daté et signé.

L'ensemble des pièces énumérées, ci-dessus, devront être ensuite insérées dans une 3^{ème} enveloppe cachetée sur laquelle seront portées les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° / 2024

« OFFRE FINANCIERE »

Dénomination du soumissionnaire et objet de l'avis d'appel d'offres

Les trois enveloppes sont mises dans une autre enveloppe anonyme, comportant la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

N° / 2024

OBJET :

« A ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Le cahier des charges est retiré auprès de la **Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran** sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01- Bir El Djir - Oran.

Les offres doivent être déposées au siège de la **Direction des Equipements Publics de la wilaya d'Oran** sis à N° 52 HAI EL YASMINE 01- Bir El Djir - Oran, La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la 1^{ère} parution du présent avis dans les quotidiens nationaux et au BOMOP.

Les offres doivent être déposées au plus tard à 12 h.00 le dernier jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique le même jour que celui du dépôt des offres à 13h00 au siège de la DEP.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de préparation des offres De 15 jours augmentés de 03 mois soit un délai de 105 jours à compter de la date de dépôt des offres.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher de la DEP d'Oran pendant les 10 jours qui suivent l'ouverture des plis en vue d'éventuels compléments de dossiers

Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister à la séance d'ouverture des plis.

LE DIRECTRICE

Republique Algérienne Démocratique et Populaire
 Wilaya de RELIZANE
 Direction des travaux Publics
 NIF- DTP = 40801500048023
 Avis D'appel D'offre ouvert
 Avec Exigence de Capacités Minimales
 N15 /2024

En application de l'article 39 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2024 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, La Direction des travaux Publics de la Wilaya de RELIZANE, lance un avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux concernant le projet:

**ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA
 BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE WILAYA 2024
 PROGRAMME :22/2024
 Projet: ENTRETIEN DU CW16 SUR 02 KM**

Capacités minimales exigée :

Le mode de passation adopté est l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales, et ce, par application des dispositions des articles 39, 40, 42 et 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, et les articles 36, 37 et 38 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

1/ Capacités Professionnelles :

L'entreprise doit avoir le Certificat de Qualification et de Classification Professionnelles de catégorie **SIX (06) ou plus**, activité principale « Travaux Publics », en cours de validité à la date d'ouverture des plis.

2/ Capacités techniques :

1- Ayant réalisé au moins un projet routier ou plus dont les quantités cumulées de :
 Travaux d'enrobé GB et BB supérieures ou égales à 5000 T doit être justifié par l'attestation de bonne Exécution délivrée par Le service contractant.

2- Ayant une Centrale d'enrobé implanté dans un rayon de moins 100km
 Le lieu d'installation du Centrale d'enrobé doit être indiqué dans le dossier de soumission justifié par PV de constat d'huissier de justice qui doit mentionner que la distance entre le projet et lieu d'installation du poste d'enrobé est inférieure à 100Km (délai inférieur à Six (06) mois avant la date d'ouverture).

3/Capacités financière :

Les entreprises ayant au moins d'un chiffre d'affaire des 03 dernières 2020, 2021, 2022 supérieurs ou égale 45 000 000.00 DA TTC visé par les services concernés.

Les entreprises intéressées par le présent avis peuvent retirer le dossier d'appel d'offres auprès de : LA DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS DE LA WILAYA DE RELIZANE, SISE A : CITE INTISSAR - RELIZANE.

- Seules les personnes dûment mandatées par l'entreprise peuvent retirer le dossier de soumission.

L'offre comprendra toutes les pièces et documents qui seront mis dans trois (03) enveloppes distinctes cachetées et fermées, qui porteront la mention selon le contenu : la première contiendra dossier de candidature -offre technique, et l'offre financière. Le tout sera mis dans une même enveloppe cachetée et fermée dite "enveloppe intérieure". Portant la mention : à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - avis d'appel d'offre n .15/2024 -objet de l'appel d'offre .

**ENTRETIEN DES CHEMINS DE WILAYA
 BUDGET SUPPLEMENTAIRE DE WILAYA 2024
 PROGRAMME :22/2024
 Projet: ENTRETIEN DU CW16 SUR 02 KM**

1-Le dossier de candidature contient :

N°	PIECES DEMENDES
01	Une déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée (selon modèle).
02	Une déclaration de probité dûment remplie, datée, signée (selon modèle) -
03	Les statuts pour les sociétés (EURL, SNC, SARL, SPA) ; -
04	Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise -
05	Attestation de mise à jour auprès de la (CNAS, CASNOS, CACOBATH) récent valide. (en cours validité - pendant la date d'ouverture).
06	Copie de certificat de qualification et de classification activité principale Travaux Publics catégorie SIX (06) ou plus, en cours de validité à la date d'ouverture des plis.
07	Une copie de registre de commerce électronique. -
08	Numéro d'identification fiscale (NIF). -
09	Extrait de rôle apuré joint avec engagement de paiement des dates + calendrier de paiement le cas échéant.
10	Références professionnelles de l'entreprise délivrés par des maîtres d'ouvrage.(Ayant réalisé au moins un projet routier ou plus dont les quantités cumulées de : Travaux d'enrobé GB et BB supérieures ou égales à 5 000 T, doit être justifié par l'attestation de bonne Exécution délivrée par Le service contractant.
11	Les bilans des trois dernières années 2020- 2021-2022 visé par les services concernés. -
12	Attestation d'identification bancaire (RIB). -
13	Copie de casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société ;
14	Attestation de dépôt légal des comptes sociaux années 2022, pour les sociétés de droit algérien (EURL, SNC, SARL, SPA). Pour les ANSEJ, ANGEM et CNAC dossier se limite à présenter un document de auprès de la banque ou de l'organisme financier compétent pour justifier de leur situation financière

2- Offre technique contient :

N°	PIECE DEMENDE
01	- Déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint), dûment remplie, datée, signée pour chaque lot.
02	- Les pièces justificatives pour les Moyens humains cité dans Mémoire Technique Justificatif: Pour les cadres : par les diplômes+ affiliation CNAS + attestation de travail. Pour les ouvriers : par mise à jour CNAS global + attestation de travail.
03	Moyens matériels : Justifiés par - pour le matériels roulants : les cartes grises + police d'assurance + contrôle technique. - pour le matériels non roulants : factures d'achat + PV de constat d'huissier de justice récent délai inférieur à six (06) mois à compter de la date d'ouverture.
04	-La lettre d'engagement pour les moyens humains et matériels à mettre à la disposition du projet proposé (modèle joint en annexe du présent cahier des charges).
05	- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
06	- un planning respectant les délais d'exécution.
07	- Mémoire Technique Justificatif, dûment remplie, datée, signée (selon modèle ci-joint) .
08	- P.V de visite du site (selon modèle ci-joint).

3- L'offre financière contient

N°	PIECE DEMENDE
01	La lettre de soumission (selon modèle) dûment remplie, datée, signée par le soumissionnaire
02	-Le bordereau des prix unitaires, dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire.
03	-Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé portant cachet et griffe par le soumissionnaire.

- La durée de préparation des offres est de 15 jours à compter de la 1^{ère} parution de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux.

- Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la préparation des offres de 15 jours, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal le jour de dépôt des offres est différé jusqu'au jour ouvrable suivant

- l'heure limite de dépôt des offres : de 08 h 00 mn à 13 h 00 mn.

- L'ouverture des plis se fera le même jour de dépôt des offres à 13 h 00 mn.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée égale à la durée de préparation des offres augmentée de (03) trois mois à compter de la date d'ouverture des plis

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis à la date et l'heure sus citées.

Habitat

Le relogement, un problème qui persiste

Par YUCEF CHAIBI

Les pouvoirs publics en charge de la question du relogement au niveau de la wilaya d'Oran, dans le cadre de l'absorption de l'habitat précaire et les mal logés, dont plusieurs familles Oranaises ne cessent de revendiquer leur droit à un logement décent, n'est pas près de trouver une solution à leur calvaire. Le cas de la famille Maghraoui habitant au 04 rue Ouraa Saada Sananes (Oran), le père de cette famille handicapé ainsi que sa fille, dira à ce sujet "Nous vivons dans des conditions lamentables, nous avons épuisé tous les recours possibles pour que nos doléances soient prises en charge par les autorités locales », en est un parfait exemple. Cette famille habitant dans une maison en état de ruine, se plaint d'une situation catastrophique vu que l'habitation où ils résident est sur le point de s'effondrer à tout moment. Ces derniers vivent dans des conditions de vie précaires sous un toit qui risque de s'effondrer, entre des murs fissurés et dans un environnement désastreux en raison de l'érosion des canaux d'égout devenue une source de tous les maux, à cha-



que décrie ou intempérie la comptabilité macabre des effondrements s'allonge inexorablement, le vieux bâti est un fardeau qui ne cesse au fil des ans de tourmenter le citoyen. La véritable problématique donc est de protéger dans un premier temps les vies humaines en relogant les familles qui habitent des habitations menaçantes ruines et non pas les immeubles en bon état comme ce fut le cas dans les précédentes opérations de relogement, où plusieurs personnes ont bénéficié de relogement alors qu'ils n'ouvrent pas droit, certains n'ont ja-

mais habité dans les immeubles évacués et pourtant ont bénéficié au niveau de la majorité des secteurs, les divers relogement ont tous été entachés d'irrégularité selon certaines sources, voir le cas du quartier de Ras El Ain, Sidi Lahouari, Boulanger...pour ne citer que ces quartiers. C'est pour cette raison que le problème n'est jamais réglé, malgré les milliers de logements attribués à travers différentes communes de la wilaya d'Oran. L'Etat sera-t-il en mesure d'atteindre l'objectif des villes sans habitat précaires?

Réunion de l'Exécutif de wilaya

La situation des plages et la campagne labour-semaille

Le wali d'Oran, M. Saïd Saayoud, a présidé mercredi dernier une réunion du Conseil Exécutif de la wilaya. Étaient présents: le président de l'Assemblée populaire de wilaya, le secrétaire général, les députés, les chefs de daïras, les présidents des Assemblées populaires communales, les directeurs de l'Exécutif, les cadres de la wilaya ainsi que des membres du Conseil supérieur de la jeunesse. A l'ordre du jour: la présentation d'un rapport sur l'état des plages de la wilaya d'Oran par la cellule de communication de la wilaya. Le rapport a évoqué la situation environnementale catastrophique des plages de la wilaya après la fin de la saison estivale, marquée par une accumulation massive de déchets, ainsi que la détérioration des travaux d'aménagement qui ont coûté des sommes importantes en vue des préparatifs pour la saison estivale 2024. Le wali a ordonné aux présidents des communes ainsi qu'aux entreprises de la wilaya de procéder au ramassage des déchets, leur accordant une semaine pour remédier à la situation, tout en les avertissant contre toute négligence ou laxisme. Il a également donné des instructions aux présidents des Assemblées populaires communales pour corriger de toute urgence les insuffisances constatées en matière de propreté de l'environnement, en intensifiant les efforts réguliers pour éliminer tous les points noirs. L'autre dossier traité durant cette réunion, la poursuite des discussions sur les préparatifs de la campagne de labour et de semis pour la saison 2024-2025. La directrice des Services agricoles a présenté un rapport sur les préparatifs de la campagne de labour et de semis 2024-2025,



mettant en avant les efforts visant à atteindre l'autosuffisance conformément aux directives du président de la République. À cette occasion, le wali a écouté les préoccupations de certains agriculteurs et a pris la décision de faciliter les procédures de forage de puits pour répondre à leurs besoins en matière d'irrigation. Il a

également ordonné de résoudre tous les problèmes liés au raccordement électrique des exploitations agricoles. Le wali a insisté sur la nécessité de renforcer le réseau électrique pour soutenir le secteur agricole et améliorer sa productivité, notamment en ce qui concerne les produits agricoles stratégiques.

Festival international d'Oran du film arabe

Des cinéastes arabes et européens dans les jurys

Plus de 15 cinéastes, comédiens et écrivains de pays arabes et européens forment les jurys des concours des films en lice au Festival international d'Oran du film arabe (FIOFA) qui sera ouvert, vendredi, outre trois autres dans les jurys des prix de la critique. Le jury des longs métrages sera présidé par le comédien franco-tunisien Sami Bouajila, qui a joué dans plusieurs films et a remporté des prix mondiaux, à l'instar du film de guerre "Indigènes" du réalisateur Rachid Bouchareb, qui a décroché le Prix de l'interprétation masculine (ex-aequo) au Festival de Cannes en 2006, puis le César du meilleur second rôle, en 2008, pour le film "Témoins" du metteur en scène André Téchiné. Le même jury comprend également Diamonde Abou Abboud, actrice, écrivaine, réalisatrice et professeur d'art dramatique libanaise, l'acteur et réalisateur syrien Ayman Zidane, le réalisateur et producteur bahreïni, Bassam Al-Thawadi, l'écrivaine et réalisatrice saoudienne Hanaa El Amir, l'actrice italienne Katia Greco et le réalisateur algérien Rachid Benhadj. Quant au jury des courts métrages de fiction, il est présidé par le réalisateur syrien Joud Said, auteur de plusieurs courts métrages, dont Monologue, qui a remporté le prix du meilleur court métrage au Festival du film de Damas, en 2007. Le jury des courts métrages de fiction comprend deux autres membres, qui sont le comédien, dramaturge et écrivain de scénario, l'Algérien Nidhal Melouhi, ainsi que la réalisatrice et productrice de Jordanie, Layali Badr. Pour sa part, le jury des longs et courts documentaires est présidé par le réalisateur irakien Abbas Fadel, qui a réalisé plusieurs documentaires en Irak, dont le célèbre film "La Nation : Irak, année Zero", primé dans des Festivals prestigieux comme Locarno, Vision du Réel et Yamagata. Ce jury comprend 04 membres: Mohaned Lamine, réalisateur, compositeur et producteur libyen, Madeleine Robert, directrice du Fonds suisse, Amine Boukhris, écrivain, réalisateur et producteur tunisien, en plus de Abdelkrim Kadri, écrivain, auteur et critique de cinéma algérien. Le jury des critiques est composé de Toufik Hakem, journaliste et producteur de radio algérien, Kais Kacem, journaliste et critique de cinéma irako-suédois et Amal Djamel, écrivaine universitaire et chercheuse dans les sciences du cinéma et de la télévision d'Egypte.

Rencontre sur la mise en fonction d'une plateforme numérique de géolocalisation

Numériser les bases de données au niveau des communes de la wilaya

Le wali d'Oran a supervisé, mardi dernier, une réunion avec la présence de la directrice de la gouvernance locale du ministère de l'intérieur et des collectivités locales et de l'aménagement du territoire. Une rencontre dédiée à la mise en fonction d'une plateforme numérique de géolocalisation afin de numériser les bases de données au niveau de l'ensemble des communes de la wilaya d'Oran. Cette réunion s'inscrit dans le cadre du Projet National de Référence d'Adressage, qui a été préparé par le Ministère de l'Intérieur, des Collectivités Locales et de l'aménagement du territoire en coordination et coopération avec divers partenaires et acteurs dans ce domaine, tels que le Ministère des Moudja-

hidines et des ayants Droits, et les services compétents du Ministère de la Défense Nationale représenté par l'Institut National de Cartographie et de Télédétection et le Conseil National pour l'information géographique, la Direction de la Télématique du Commandement de la Gendarmerie Nationale, ainsi que l'Agence Spatiale Algérienne et le Centre des technologies à Arzew. Cette réunion s'est déroulée en présence des représentants de la Direction de la Télématique du Commandement de la Gendarmerie Nationale, du Groupement Régional de la Gendarmerie Nationale d'Oran, du Ministère des Postes et Télécommunications, de l'Agence Spatiale Algérienne et du Centre des Technologies

Spatiales, le Directeur de l'Administration Locale, le Directeur des transmissions nationales, le Directeur des Moudjahidines, ainsi que les responsables du dossier au niveau de la wilaya d'Oran. La réunion a porté sur le suivi de l'avancement du dossier d'adressage au niveau des communes de la wilaya d'Oran étant considéré comme un modèle au niveau national. Le référentiel d'adresse national constitue un identifiant géographique de base dans la constitution de bases de données mettant en valeur les diverses qualifications socio-économiques dont regorgent les communautés locales, à travers l'élaboration d'outils de gestion numérique adaptés aux spécificités de chaque région.

24 et 25 octobre à la plage de Marsa Ben M'hidi (Tlemcen) 8ème édition de pêche en surfcasting

La huitième édition de la pêche en surfcasting aura lieu les 24 et 25 octobre à la plage de Marsa Ben M'hidi à Tlemcen, a-t-on appris auprès des organisateurs. Cette compétition de pêche en surfcasting de deux jours, organisée par l'association de pêche sportive de la wilaya de Tlemcen, en collaboration avec la Direction de la jeunesse et des sports locale, verra la participation de plus de 90 compétiteurs représentant quinze wilayas du pays. Les concurrents seront répartis sur neuf secteurs au bord de la mer et au large, comptant le même nombre de postes numérotés que les autres. Cette 8ème édition "Jeter dans la vague", qui regroupera chaque mois d'octobre la crème des pêcheurs en surfcasting d'Algérie, avec une technique qui consiste à lancer l'hameçon avec un appât naturel, le plus loin possible, en utilisant des appâts aussi soignés pour avoir de meilleurs résultats, dans le cadre d'un règlement qui doit être respecté. Cette compétition prévoit le déroulement de deux manches de 5 heures, programmées jeudi et vendredi, à l'issue desquelles celui qui totalise le plus grand nombre de points sera déclaré vainqueur. L'objectif, selon le président de l'Association de pêche sportive de Tlemcen, M. Yazid Toufik, est la promotion et la vulgarisation de la pêche sportive en Algérie. "Ces rassemblements sont, avant tout, des moments conviviaux où la bonne humeur règne. Ceci dit, l'aspect compétition, dans un esprit loyal, reste présent. Chaque équipe opte pour la stratégie qu'elle estime la plus opportune, afin de figurer le plus haut possible dans le classement final", a-t-il souligné.

Clarification

Je vous écris afin de clarifier certaines informations relayées récemment au sujet du premier colloque international sur l'arganier, ICAT 2024, publié par Monsieur Charef Kassous le 04 octobre 2024 dans la rubrique Région. Je souhaite porter à votre connaissance que cet événement scientifique est organisé par l'École Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran (ESSBO), en collaboration avec la Fondation Méditerranéenne du Développement Durable Djanatu-al-Arif, sous le haut parrainage du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, information importante qui n'a pas été mentionnée dans l'article. Il est essentiel de préciser que l'aspect scientifique, académique et organisationnel de ce colloque a été présidé et suivi avec RIGUEUR par le Professeur Saidi Djamel, Directeur de l'École Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran et Président de cette manifestation scientifique ICAT 2024. Egalement, cette information, qui est cruciale pour la bonne compréhension de l'événement, n'a malheureusement pas été mentionnée dans l'article. Nous tenons à exprimer notre préoccupation quant aux fausses déclarations qui pourraient perturber les relations collaboratives entre les deux établissements. Une communication claire et précise est requise en toute urgence pour maintenir la confiance et la coopération entre les deux institutions organisatrices (ESSBO et Djanatu-al-arif). Nous tenons à souligner l'importance de cette collaboration pour la réussite de cet événement ainsi que pour les projets futurs, qui visent à promouvoir la recherche et les échanges scientifiques entre l'institution académique et le partenaire social. Nous vous remercions de votre attention et attendons que l'éditeur en chef du journal prenne les dispositions nécessaires concernant cet incident avec soin.

Nous restons à votre disposition pour toute question ou information supplémentaire.

En copie de ce mail:

Professeur Saidi Djamel: Directeur de l'Ecole Supérieure en Sciences Biologiques d'Oran, Président de la manifestation scientifique.

Dr. Hadjer Bouderbala: Directrice Adjointe chargée des Systèmes d'Information et de Communication et des Relations Extérieures de l'Ecole ESSBO.

Mme. Yasmine Bentounes: Membre de la Fondation Méditerranéenne du Développement Durable Djanatu-al-Arif.

Campagne agricole à Sidi Bel Abbès Stratégie ambitieuse pour assurer la sécurité alimentaire

Par Mohamed Nouar

La wilaya de Sidi Bel Abbès s'est engagée dans une nouvelle campagne agricole 2024-2025 qui s'annonce des plus prometteuses. Avec une superficie totale de 136 100 hectares dédiée aux céréales et légumes secs, les autorités locales ambitionnent de renforcer la production agricole et de contribuer à la sécurité alimentaire du pays. Le blé dur, avec ses 32 000 hectares cultivés, occupe une place centrale dans cette campagne.

Les objectifs de production sont ambitieux, avec une prévision de récolte de 384 000 quintaux. Le blé tendre et l'orge complètent ce tableau avec respectivement 27 000 et 72 000 hectares dédiés. Les services agricoles se sont assurés de fournir aux agriculteurs des semences de qualité et en quantité suffisante, un élément clé pour la réussite de cette campagne.

Les récentes précipitations, notamment les 32 mm enregistrés en septembre, sont de bon augure pour la croissance des cultures. Les responsables agricoles se montrent optimistes quant aux perspectives de la saison, à condition que les précipitations se maintiennent tout au long de l'automne et de l'hiver. Parallèlement à ces efforts agronomiques, la wilaya de Sidi Bel Abbès investit massivement dans le renforcement de ses infrastructures de stockage. Dix nouveaux entrepôts, d'une capacité totale de 500 000 quintaux, sont en cours de construction.

Ces infrastructures permettront non seulement de préserver les récoltes mais aussi de mieux réguler les marchés et d'assurer une meilleure rémunération des producteurs. Au-delà des chiffres et des objectifs, cette campagne agricole s'inscrit dans une stratégie plus globale de développement agricole durable. Il

s'agit de renforcer le tissu économique local, de créer de l'emploi et de valoriser les savoir-faire des agriculteurs. Les autorités locales ont à cœur de mettre en place un environnement favorable à l'investissement et à l'innovation dans le secteur agricole. La réussite de cette campagne agricole dépendra de nombreux facteurs, notamment les conditions climatiques, la qualité des semences, la maîtrise des techniques culturales et la mobilisation de tous les acteurs de la filière. Les enjeux sont importants, tant pour l'auto-suffisance alimentaire du pays que pour le développement économique de la région. Si les objectifs fixés sont atteints, cette campagne agricole marquera une nouvelle étape dans la modernisation de l'agriculture à Sidi Bel Abbès et contribuera à renforcer la position de la wilaya comme un acteur majeur de la production agricole.

Lutte contre le cancer du sein à Chlef

Début de la sensibilisation au dépistage précoce

Par A. BOUKHTACHE

La campagne de sensibilisation au dépistage précoce du cancer du sein et celui de l'utérus a débuté au niveau du jardin public «11 Décembre 1960». Ce jardin a été choisi tout simplement parce qu'il est situé au niveau du centre-ville de Chlef.

Un lieu fréquenté par un grand nombre de familles dont des femmes accompagnées de leurs enfants. Un monde concerné par la sensibilisation au dépistage précoce. Cette campagne est animée par des oncologues de l'EPH "Les sœurs BEDJ", les cadres de la direction de la jeu-

nesse et des sports, les responsables de l'Office de la Jeunesse ainsi que l'association AMEL de lutte contre le cancer, médecins, sportifs et la société civile.

Tous mobilisés en cet OCTOBRE ROSE pour un dépistage précoce de ses deux types de cancer à savoir celui du sein et celui de l'utérus qui, selon les organisateurs de la campagne de sensibilisation, un cancer dépisté à ses débuts peut garantir une guérison à 100%. C'est pourquoi, dira la cheffe de service d'oncologie de l'hôpital "les sœurs Bedj", «nous sommes là parce que ce mois d'Octobre est le mois de la sensibilisation, c'est à dire rappe-

ler aux femmes et aux jeunes filles qu'il est d'une importance capitale de parler, de s'informer et surtout d'adopter les bons réflexes comme le dépistage précoce. Ensemble, luttons contre ce cancer du sein, surveillez-vous même, se faire consulter régulièrement et pensez au dépistage car un dépistage précoce et régulier rend possible un diagnostic précoce qui permet à 100% la guérison de la personne atteinte». En ce mois d'Octobre, plusieurs campagnes toucheront les grandes communes de la wilaya de Chlef, selon les organisateurs, telles Oued-Fouda, Boukadir, Oued Sly, Ténès, Chetia et Ouled Fares.

Theniet El-Had (Tissemsilt)

Le parc national renforcé par de nouveaux équipements

Le parc national de Theniet El-Had, appelé également "forêt d'El-Medded" (wilaya de Tissemsilt) vient d'être renforcé par une série d'infrastructures nouvelles, a-t-on appris de son directeur, Lahmar Abderrazak. Ces nouvelles infrastructures, entrées en exploitation tout récemment, concernent l'aménagement de points d'eau et la réalisation de deux réservoirs d'eau d'une capacité de 30 mètres cubes chacun, destinés à la lutte contre d'éventuels incendies, a précisé M. Lahmar. Les nouveaux équipements réalisés au niveau de cet espace de détente et de loisirs portent aussi sur la réalisation d'un puits profond, l'aménagement de trois abreuvoirs destinés aux animaux sauvages, ainsi qu'aux éleveurs de la région utilisant les espaces du parc comme aire de pâturage pour leurs animaux (bovins et ovins, notamment), outre la réalisation et l'aménagement d'une fontaine à cascades, a-t-il ajouté. Le même responsable a fait savoir que les projets récemment concrétisés s'inscri-



vent dans le cadre du programme d'investissement au titre de l'année 2024, ciblant cet espace naturel classé parc national en 1983, qui s'étend sur plus de 3.400 hectares, majoritairement peuplés de cèdres de l'Atlas, indiquant qu'une enveloppe budgétaire de près de 8 millions de dinars a été consentie dans cette optique. Les opérations initiées dans ce cadre visent, notamment, à prévenir les incendies et à faciliter la mobilité

des engins devant être mobilisés lors de la lutte contre d'éventuels départs de feu, outre la protection de la faune et de la flore, ainsi qu'à offrir de meilleures conditions de séjour aux visiteurs de ce site touristique. Par ailleurs, la même source a fait savoir que le parc a engagé, dans le même cadre, les procédures administratives inhérentes au projet d'aménagement de pistes sylvicoles sur une longueur de 20 kilomètres.

Guelma

Lancement de la campagne labours-semailles

Le coup d'envoi de la campagne labours-semailles de la saison agricole 2024-2025 dans la wilaya de Guelma, où une superficie de près de 100.000 hectares devra être ensemencée de différents types de céréales, a été donné, jeudi après-midi, dans une atmosphère empreinte d'optimisme. "Toutes les mesures nécessaires ont été prises pour réussir la nouvelle saison agricole et contribuer, ainsi, à la réalisation de la stratégie nationale visant à atteindre l'autosuffisance dans le domaine des céréales et à assurer la sécurité alimentaire", a

indiqué le wali, Mme Houria Aggoun dans une déclaration aux médias lors de la supervision du lancement de la campagne dans une exploitation agricole privée de la commune de Guelma. La superficie totale ciblée par la campagne est estimée à 99.802 hectares, répartis entre 67.000 hectares de blé dur, 20.000 hectares de blé tendre, 12.000 hectares d'orge et 802 hectares de maïs. Le directeur des services agricoles (DSA), Rachid Rehamnia, a affirmé, pour sa part, que les récentes précipitations ont encouragé les agriculteurs à entamer les labours avant le début offi-

ciel de la campagne, notant que les superficies labourées à ce jour dépassent les 75.000 hectares à travers les 34 communes de la wilaya. Le président de la Chambre de l'agriculture de Guelma, Amar Lahdidi, a indiqué, de son côté, que la wilaya compte un total de 7.000 agriculteurs actifs produisant différentes espèces de céréales, avant d'assurer que toutes les mesures ont été prises pour permettre au plus grand nombre possible d'agriculteurs de participer au programme de production céréalière afin d'atteindre les "ambitieux objectifs fixés".

Le médiateur de la République à Médéa

Le rapprochement de l'administration du citoyen est une «réalité tangible»

Le médiateur de la République, Madjid Ammour, a affirmé jeudi à Médéa que le rapprochement de l'administration du citoyen "n'est pas un slogan mais une réalité tangible", assurant que "l'Etat œuvre à l'amélioration permanente des conditions de vie des citoyens". S'exprimant lors de son déplacement dans la wilaya de Médéa, le médiateur de la République a mis en exergue "l'intérêt porté par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au citoyen qu'il a placé, au cœur de toutes les politiques publiques et son engagement à œuvrer

à la prise en charge des préoccupations des citoyens", a-t-il dit. M. Ammour a estimé qu'"une nette amélioration est observée en matière de service public grâce, notamment, à la forte implication des instances et des structures en relation directe avec le citoyen, et la modernisation de ces instances à travers le recours progressif à la numérisation de leurs services". L'instance du médiateur de la République accorde "une importance particulière à l'écoute du citoyen et s'emploie à offrir les conditions idoines pour garantir un service public de qualité et va continuer

sur cette voie afin d'apporter plus d'efficacité à son action", a ajouté M. Ammour. Le médiateur de la République a entamé son déplacement à Médéa par la visite, au chef-lieu de wilaya, du Centre national de retraite et l'antenne locale du médiateur de la République, puis l'annexe de l'état civile sise à la cité Ain-Djerda, dans la commune de Draâ-Smar. Il s'est rendu, par la suite, dans les communes de Zoubiria et de Boghar, au sud-ouest de Médéa, en vue de s'enquérir sur place de projets de développement locaux et écouter les préoccupations des citoyens.

Ain Defla

Tous les moyens mobilisés pour la réussite de la campagne labours-semailles

Toutes les mesures nécessaires ont été prises et les moyens mobilisés par les services agricoles de la wilaya d'Ain Defla pour le lancement de la campagne de labours-semailles 2024/2025 dans de meilleures conditions, a-t-on appris jeudi auprès de la direction concernée.

En prévision du lancement de la campagne labour-semailles dans la wilaya, le premier responsable du secteur, M'hamed Makrachi a indiqué à l'APS, qu'un "contrat d'engagement a été signé par la direction des services agricoles, la coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et le ministère de tutelle pour la réalisation d'un objectif consistant à emblaver une superficie de 74.800 hectares". Une superficie de 56.000 hec-

tares sera destinée à la culture de blé dur, 2.000 ha pour le blé tendre et 3.300 ha pour l'avoine, tandis que l'orge, une superficie avoisinant les 13.500 ha lui a été réservée, ajoute le même responsable. Une superficie de 5.000 ha est prévue pour les cultures des légumineuses alimentaires, dont 1.178 ha au niveau des unités agricoles de production (UAP) (ex-fermes pilotes) et plus de 3.800 ha chez les exploitants privés, a-t-il souligné. Il a ajouté qu'une superficie de 691 hectares a été consacrée à la culture d'oléagineuses, dont 320 ha pour le tournesol et 381 ha pour le colza, au niveau des UAP, estimant que l'expérience de colza à Ain Defla a été "encourageante et permet d'élargir les superficies". M. Makrachi a tenu à assurer la disponibilité

de la semence au niveau de la CCLS, indiquant que le stock disponible dans la wilaya permet de concrétiser les objectifs fixés qui consistent l'emblavement des 74.800 ha. Il a fait savoir également que toutes les mesures ont été prises pour "faciliter l'octroi d'autorisation de forage, ainsi que l'accompagnement financier des céréaliculteurs pour la réalisation et l'équipement des forages, la réalisation des bassins d'accumulation et l'acquisition des kits d'irrigation". Le premier responsable du secteur a indiqué, à cet effet, qu'une quarantaine de demande a été étudiée et validée par le comité technique de la wilaya pour "entamer la réalisation des forages et l'acquisition des équipements nécessaires".

Labours-semailles à Biskra

Plus de 35.000 hectares à ensemercer

Une superficie de plus de 35.000 hectares est programmée pour être ensemencée en céréales au titre de la campagne agricole 2024-2025 dans la wilaya de Biskra, a appris l'APS, jeudi, auprès de la direction des services agricoles (DSA). Le responsable local du secteur, Habib Bousri, a précisé que les superficies programmées pour la culture de différents types de céréales ont connu une extension de 2.000 hectares par rapport à la dernière saison "à la faveur de l'implication de nouveaux producteurs dans la filière céréalière, du raccordement des exploitations agricoles au réseau électrique et de la réalisation de pistes agricoles et du forage de puits". Quelque 13.000 hectares de la superficie vouée à la céréaliculture ont été dédiés à la culture du blé, tandis que le reste est réparti entre l'orge, le maïs et les fourrages, a encore précisé le même responsable. La filière céréalière repose essentiellement dans la wilaya de Biskra, en matière d'irrigation, sur les eaux souterraines et les eaux provenant des barrages de Loutaya et de Sidi Okba, a rappelé M. Bousri.

Blida

Perturbation dans l'alimentation en eau potable dans trois communes

Une perturbation dans l'alimentation en eau potable (AEP) interviendra à partir de demain vendredi dans les communes de Blida, Bouaâfa et Chiffa, wilaya de Blida, en raison de la programmation de travaux de nettoyage et de désinfection du complexe hydraulique de la commune de Chiffa, a-t-on appris jeudi auprès de l'unité de Blida de l'Algérienne des eaux (ADE). La perturbation dans le programme de distribution d'eau potable touchera, à partir de vendredi, tous les quartiers du centre ville de Chiffa, en plus des cités Sidi Madani, Communale, le centre-ville de Blida et la partie -Ouest de la commune, et tous les quartiers de la commune de Bouaâfa, selon la même source. L'ADE de Blida a souligné que cette perturbation est due au lancement, vendredi, de travaux de nettoyage et de désinfection du complexe hydraulique de Chiffa, rassurant ses abonnés quant à la reprise du programme habituel de distribution d'eau immédiatement après la fin de l'opération.

Alger

Arrestation d'un individu pour agression et vol de citoyens

Les éléments de la Gendarmerie nationale de la commune des Eucalyptus (Alger) ont procédé à l'arrestation d'un individu qui agressait des citoyens à l'aide d'armes blanches pour leur voler leurs argents et téléphones portables, a indiqué jeudi un communiqué de ce corps de sécurité. Cette opération a été menée par les éléments de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale "après avoir reçu plusieurs plaintes des victimes d'agression et de vol avec violence impliquant le même individu", précise la même source. L'auteur de ce forfait se livrait, avec la complicité d'un autre individu en état de fuite, à l'agression des victimes en leur subtilisant leur argent et tout ce qu'elles ont en leur possession, en se servant d'un véhicule touristique. Le mis en cause ciblait ses victimes au bord de la route, en leur proposant de les transporter gratuitement à leur destination, puis s'arrêtait dans un endroit isolé pour les agresser à l'aide de son acolyte", ajoute le communiqué. Ainsi, "l'opération a permis de repérer le véhicule grâce aux caméras de surveillance du système de contrôle routier ainsi que d'identifier et d'arrêter son conducteur, suite à quoi cinq affaires pour agression ont été résolues". "Le mis en cause sera présenté devant les juridictions compétentes, après parachèvement de l'enquête", a conclu la même source.

Culture

Le Festival du «Melhoun» reprend sa place à Sidi Lakhdar

La onzième édition du festival culturel du «Melhoun» de Sidi Lakhdar Benkhellouf dont le coup d'envoi a été donné samedi dernier au mausolée du saint patron Benkhellouf, parallèlement avec la maison de la culture O. Abderrahmane Kaki, a été clôturée lundi soir à la place de l'ancienne mairie de la ville de Sidi Lakhdar (ex-Lapasset) et ce sous le rythme de la musique chaabie. C'est ainsi qu'une pléiade de cheikhs du genre Chaâbi dont les frères Kharoubi Houari Bouferma, Guettafa, Amine Haouki et bien d'autres du même genre se sont succédé sur la planche de la scène pour ravir les nombreux passionnés chaabistes venus de partout et ce jusqu'à une heure tardive de la nuit. D'autres artistes spécialisés dont des poètes du «melhoun» ont également présenté avec enthousiasme, au public présent, de belles «Qacidates» évoquant à la fois, les souffrances du peuple palestinien et sa bravoure et courage sous les applaudissements incessants du public. D'autre part, le mausolée de Sidi Lakhdar a vécu d'autres festivités culturelles qui s'étaient présentées notamment dans la fantasia et la lecture du Coran avec, bien sûr, la préparation des plats traditionnels de couscous garnis de viande et de légumes frais ayant été offerts aux invités venant de loin comme le veut la tradition de Ouled Khellouf. Lors de cette onzième édition du festival de Sidi Lakhdar, on a eu le plaisir et l'honneur de constater la présence de l'incontestable cheikh du Chaabi et également ancien directeur de la culture respectivement à Mostaganem et Relizane en l'occurrence cheikh Benattia Noureddine. Cette onzième édition, qui, après avoir été organisée pendant une bonne dizaine d'années au chef-lieu de la wilaya, a été enfin transférée vers la ville de Sidi Lakhdar où le guerrier et poète Lakhdar Benkhellouf avait vécu environ cent vingt-cinq années toutes marquées dans leur grande partie par le «Medh» et les batailles qu'il avait acharnement menées contre les espagnols. Des interventions prononcées au bon sens festivalier ont été également enregistrées par le docteur Mohamed Merouani, directeur de la Culture et des Arts et en même temps commissaire du festival, saluant au passage tous les invités et les principaux acteurs dont les employés de la culture, ayant contribué sans relâche pour que cet événement culturel du genre soit réussi en les remerciant à l'occasion pour la bonne organisation du festival et leur accueil aux invités. **L.Benharrath**

Gestion des déchets

«Mosta Propre» peut mieux faire

Par Med Krelifa

La question de la gestion des déchets ménagers et assimilés est de plus en plus présente dans les problématiques environnementales actuelles. Durant ces dernières décennies, la protection de l'environnement s'est imposée comme donnée fondamentale à prendre en compte dans le processus de développement économique et social dans lequel s'est engagé notre pays. Présentement Mostaganem rencontre des problèmes liés à la gestion des déchets solides avec de plus en plus d'acuité en raison de l'absence d'outils de planification. Ces derniers demeurent indispensables pour une gestion moderne et rationnelle d'une part et tributaire de moyens matériels et humains d'autre part. L'APC qui ne semble pas tenir compte de la croissance démographique exponentielle et des consommateurs, a confié à pieds levés la gestion des déchets ménagers à l'Epic «Mosta propre». Cette dernière gère trois secteurs sensibles notamment le secteur de l'éclairage public, celui des espaces verts ainsi que la gestion des déchets ménagers. Pour ce secteur, «Mosta propre» ne semble pas posséder d'outils de gestion managériale contemporaine des déchets, elle aurait eu intérêt injecter des personnes, ressources qualifiées pour donner plus de compétence à ce système de gestion. Ce handicap ne lui permettra pas de définir des priorités en termes de réalisations des objectifs et de donner une visibilité sur les ambitions de l'organisation. Pourtant, le schéma directeur des déchets ménagers et assimilés, qui est régi par la loi 01-19 du 12 décembre 2001 et son décret suivant, ont pour but de donner les orientations stratégiques de manière prospective afin de définir grossièrement l'articulation de la réalisation des principaux objectifs dans



le temps. Quant à l'APC, elle se contente de s'en tenir stricto-sensu au partenariat laissant le soin à cette dernière de gérer ce secteur en fonction de ses moyens humains et matériels, la gestion des déchets ménagers, alors qu'elle a en principe le devoir et l'obligation de faire des évaluations avec son partenaire comme il se doit pour parer à ce genre d'aléas qui s'éternise au fil du temps. «Mosta propre» semble éprouver dans le secteur de la collecte l'absence de discernement entre, à la fois l'entité spatiale homogène et l'instrument de base pour la gestion de la collecte qui constituent le support de toutes les opérations liées à la gestion des déchets ménagers et assimilés (affectation des moyens de pré-collectes- de l'affectation des véhicules de collectes, semble-t-il souvent en panne de la fréquence de la collecte. Moralité, «Mosta propre» a imposé à la population de la commune des mœurs qui n'ont jamais été les siennes. Rappelez-vous le temps où chaque habitant sortait sa petite poubelle devant sa porte chaque soir juste avant l'arrivée du camion de ramassage ou la caravane des ânes qui collecte dans les méandres des ruelles étroites de Tidjiddit. Sous l'œil attentif et intraitable de feu Hadj Nekrouf. Au niveau des

immeubles chacun était doté d'un dépôt de poubelle que le concierge sortait bien avant que pointent les éboueurs en laissant place nette à la propreté des chaussées. Aujourd'hui, la pollution visuelle est flagrante : des bacs de poubelles débordants à côté où jouxent des sacs en plastiques pleins d'ordures ménagères souvent éventrées qui suintent des eaux dégageant des odeurs nauséabondes. Ils restent souvent des journées entières sans ramassage. En été, avec les vagues de chaleur, cette vision des choses constitue inexorablement des bombes bactériologiques qui nuisent à l'environnement et à la santé des enfants et des personnes âgées. Ce n'est pas uniquement au niveau des cités qu'on remarque de tels situations, les grandes artères commerçantes, connaissent la même vision qui n'honore pas notre commune qui reçoit plus de 200.000 visiteurs par jour selon (les données du plan d'aménagement de la wilaya) pendant la période estivale, une commune à vocation touristique ne mérite pas subir des aléas pareils. La responsabilité incombe aux élus(es) pour que ce sempiternel dysfonctionnement soit maîtrisé une fois pour toute pour une gestion des déchets enfin apaisée.

Port de Mostaganem (3ème partie et fin)

20 années d'effort anéantis...

Tout marchait à souhait, et Mostaganem allait, enfin voir son port prendre, en Algérie, la place que lui ménageait la situation, particulièrement favorable de la région, dont il était l'exutoire naturel et obligé, lorsqu'une fois de plus les éléments vinrent se mettre en travers des projets des hommes. Le 26 novembre 1927, après plusieurs jours de pluie torrentielles, le petit ruisseau de Ain Séfra, grossi démesurément par les avalanches d'eau déversée par les coteaux qui le bordent, arrêté dans sa course à la mer par l'obstruction de sa canalisation urbaine, crevant ce barrage accidentel, se rua à travers la ville, sur le port, qu'il remblaya dans toute sa partie Est, de ses apports de sable et de matériaux de toutes sortes. En quelques heures, les efforts de vingt années se trouvèrent ainsi anéantis. La dépense excessive, qu'eut exigée l'enlèvement total des apports, provenant de la crue de l'Ain Séfra, fit apparaître immédiatement qu'il ne fallait pas songer à rendre au port sa physionomie antérieure au cataclysme. La Chambre de Commerce, trouvant une aide précieuse dans l'appui fourni par le sénateur et le député de Mostaganem, réussit à obtenir, enfin, la promulgation de la loi du 6 juillet 1928 qui autorisait: Le prolongement de la jetée du large sur 100 mètres, la construction de 312 mètres de mur de quai, l'aménagement d'environ 7.000 mètres carrés de terre-pleins. Mis en adjudication en 1930, ces travaux furent confiés à l'entreprise Binabeau, qui les réalisa en cinq années. Mais au fur et à mesure de l'avancement de ces améliorations, leur insuffisance était mise en relief par l'augmentation du trafic. Aussi, dès 1933, avant même que soient terminés les travaux autorisés par la loi du 6 juillet 1928, la Chambre de Commerce présentait à

l'administration supérieure un nouveau projet d'extension et l'amélioration du port, portant sur une dépense de 100 millions. Après des démarches multiples et interminables, dont eut raison l'activité inlassable et la diplomatie avertie de son Président, la Chambre de Commerce de Mostaganem, grâce au dévouement et à l'influence de ses parlementaires, réussissait à faire promulguer la loi du 26 août 1933, qui autorisait pour 88 millions de dépense, représentée par les travaux suivants: Prolongement de la jetée au large sur 650 mètres, construction d'une nouvelle jetée transversale de 540 mètres, aménagement intérieur des bassins constitués par ces jetées. Une première tranche de travaux, s'élevant à 40 millions, fut immédiatement mise en adjudication et commencée en 1937 par l'entreprise Chagnaud dont l'activité permet d'espérer l'achèvement de cette tranche pour 1940. Ainsi donc, malgré les prophéties de l'ingénieur Lieussou, malgré le raz-de marée de 1903, qui détruisit 300 mètres de la grande jetée, malgré la catastrophe de 1927 et en dépit des obstacles rencontrés sur leur route, les hommes de bonne volonté qui ont successivement présidé aux destinées de notre Assemblée Consulaire, qui ont su, grâce à leur ténacité et à leur inlassable dévouement, doter la ville de Mostaganem d'un établissement maritime de premier ordre. Les travaux en cours qui se termineront en 1940 et qui seront suivis par d'autres travaux aussi importants dont l'exécution doit être décidée par décret, aboutiront aux résultats suivants : 1- Le bassin actuel, que nous appellerons le «Vieux Port», sera doté de 700 mètres de quai en eau profonde pouvant offrir des possibilités d'accostage à six navires de plus de 100 mètres. 2- Cette darse possédera des fonds de 9

mètres, sur la totalité de sa superficie, soit environ 20 hectares, avec un cercle d'évitement de 280 mètres. Derrière ces quais, 40.000 mètres carrés de terre-pleins offriront à la marchandise les possibilités de manipulation les plus convenables. Des magasins d'une superficie de 4.000 mètres carrés abritent toutes les denrées périssables et les marchandises soumises au contrôle de la douane. Dans l'avant-projet, que nous appellerons «le Nouveau Port», un môle en construction portera le nom du «Président Edouard Daladier». La superficie de cet ouvrage sera de 4.500 mètres carrés, offrant 4 postes à quai avec toutes les facilités résultant de la mise en exploitation d'un outillage perfectionnés. Ce nouveau port aura une superficie de 30 hectares, avec un cercle d'évitement de 300 mètres. Il sera protégé par une jetée transversale de 700 mètres de longueur et par une avancée de la grande digue qui est terminée par un éperon, barrera la route à la houle de Sud-Ouest. Les terre-pleins seront aménagés en vue de faciliter toutes les manipulations correspondant au trafic de ce bassin, qui sera, sur son ensemble, dragué à 9 mètres. L'équipement général du port sera terminé lorsque la Chambre de Commerce aura fait édifier les silos, d'une capacité de 18.000 tonnes, dont l'adjudication sera prochaine. Cette organisation générale était nécessaire pour faire face aux exigences du trafic résultant des besoins d'un hinterland, le plus fertile de l'Afrique du Nord. Les quais, qui auront un développement de 1.000 mètres carrés linéaires, répondront très exactement aux nécessités de ce trafic, qui oscille entre 450 à 500 tonnes par mètre linéaire de quai, tonnage constaté dans les plus grands ports du monde. **Y.Benguettat**

Fin de l'idylle entre la direction et Youcef Bouzidi

Eric Chelle, nouvel entraîneur du MCO

Par Rachid B.

Ce qui était déjà dans l'air de puis quelques jours a fini par être officialisé hier en toute fin de matinée. Youcef Bouzidi n'est plus l'entraîneur du Mouloudia d'Oran. Le club géré par Hyproc s'est, en effet, fendu d'un communiqué laconique pour annoncer «que les deux parties ont décidé de se séparer à l'amiable», non sans «remercier Bouzidi pour tout ce qu'il a apporté au MCO». Sans surprise, le chapitre Youcef Bouzidi s'est, ainsi, refermé après seulement trois journées de championnat avec un bilan d'un succès, un nul et une défaite. La parité vierge face à l'ASO Chlef de vendredi soir au stade Miloud-Hadefi et l'énorme bronca des supporters qui a contraint le coach à rester de longues minutes à sa place sur le banc de touche avant de pouvoir regagner le vestiaire n'ont, en fait, été qu'un prétexte pour que la direction mette fin à son aventure à la tête des Rouge et Blanc d'El-Hamri. Très au fait de tout ce qui se passe au sein de leur club, les supporters mouloudéens ont également récla-



mé le départ de l'actuelle direction représentée par le syndicaliste Ahmed Belkacemi, le véritable décideur et premier responsable de l'actuelle situation ainsi que de Chakib Ghomari, le président du conseil d'administration et de Fayçal Belbachir, son vice-président. Dans ledit communiqué, il a été indiqué que c'est le directeur technique Abdelkrim Benaouda qui gèrera cette courte période de

transition en attendant la nomination d'un entraîneur en remplacement de Bouzidi. Sauf retournement de situation, c'est l'ex-sélectionneur du Mali, Eric Chelle qui sera le nouveau patron technique du Mouloudia. Des sources concordantes affirmaient, en ce sens, que le technicien de 47 ans avait déjà paraphé son contrat d'un an et demi et qu'il ne lui restait que quelques détails à régler, liés notamment à son staff élargi avec des collaborateurs qu'il souhaite ramener avec lui, pour être officiellement installé dans ses nouvelles fonctions. Des pourparlers avaient, du reste, été entamés avec Abdelkader Amrani mais aussi Miloud Hamdi, mais c'est la volonté du premier décideur d'écouter un de ses proches conseillers et de favoriser la piste de l'ancien international malien qui a fini par faire pencher la balance. Son arrivée est programmée pour le mardi, laissez-vous croire dans l'entourage proche de l'équipe, mais il se pourrait qu'il ne soit pas sur le banc de touche face au Mouloudia d'Alger, prochain adversaire des Hamraoua dans le cadre de la 4ème journée de Ligue 1.

Football des moins de 20 ans

Double confrontation amicale algéro-mauritanienne à Blida



L'équipe nationale de football des moins de 20 ans (U20) disputera 2 matchs amicaux contre son homologue mauritanienne les 9 et 13 octobre au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la préparation pour le tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) qui se déroulera en Égypte du 14 au 26 novembre, et qui est qualificatif pour la Coupe d'Afrique des nations CAN 2025, selon un communiqué de la Fédération algérienne de football (FAF) publié vendredi. Pour se préparer à ce tournoi, la sélection nationale effectuera un stage à Alger du 5 au 14 octobre 2024. Pendant ce regroupement, les Verts affronteront la Mauritanie (U20) lors de 2 matchs amicaux, les 9 et 13 octobre au stade Mustapha Tchaker, précise le communiqué. Le sélectionneur national, Yacine Manaâ, a convoqué 26 joueurs pour ces 2 rencontres, dont quatre évoluent à l'étranger. L'Algérie débute le tournoi de l'UNAF contre l'Égypte le dimanche 17 novembre à Suez, selon le tirage au sort effectué mardi dernier. Par la suite, l'équipe nationale affrontera le Maroc le mer-

credi 20 novembre, puis la Tunisie le samedi 23, et enfin la Libye le mardi 26 du même mois. Les 2 premières équipes se qualifieront pour la phase finale de la CAN, dont le pays hôte n'a pas encore été désigné.

Liste des 26 joueurs:

Gardiens: Anes Mokhtar (CRB), Anis Mendil (MCO), Mohamed El-Koubi (PAC)
 Défenseurs: Yakoub Gassi (MCA), Oussama Benattia (MCO), Safieddine Atamnia (USMA), Ziad Nemer (MCA), Anis Fatahine (FC Paris/France), Mohamed Amine Hmaïdia (MCA), Abdelhamid Naïm (CRB)
 Milieux: Mohamed Zeghadi (Montpellier HSC/France), Rayane Dali (CSC), Hachemi Benslimane (CSC), Jebryl Sahraoui (AS Saint-Etienne/France), Yahia Ishak Kechari (ESS), Mohamed Silmi (CRB), Anes Abed (PAC), Salaheddine Bouziani (PAC)
 Attaquants: Mohamed Ramdaoui (PAC), Benhamed Kohili (PAC), Mohamed Benlebna (CRB), Wajih Khelifaoui (CSC), Lahlou Akhrib (JSK), Jawad Kolli Rayan (Queens Park Rangers FC/Angleterre), Naoufel Merdja (O.Akhou), Islam Abassi (CRB).

En raison d'une blessure à l'arrière de la cuisse droite

Youcef Atal indisponible

06 à 08 semaines



Le défenseur international algérien Youcef Atal sera indisponible 6 à 8 semaines, en raison d'une blessure à l'arrière de la cuisse droite, a annoncé vendredi son club employeur, Al-Sadd SC, sociétaire de la Première Division qatarie. L'ancien latéral droit du Paradou AC et de l'OGC Nice a été victime d'un claquage lundi dernier, lors de la victoire (2-0), contre les Iraniens du FC Esteghlal, pour le compte de la 2e journée de la Ligue des Champions d'Asie. Titularisé par l'entraîneur espagnol Félix Sanchez Bas, Atal s'était arrêté subitement au moment d'une accélération, tout en tenant l'arrière de sa cuisse droite. Il a cédé sa place au bout de 24 minutes de jeu. Non épargné par les blessures depuis le début de sa carrière professionnelle, le joueur de 28 ans, manquera la double confrontation contre le Togo, les 10 et 14 octobre, dans le cadre des 3e et 4e journées (Gr.E) des éliminatoires de la prochaine Coupe d'Afrique des nations (CAN-2025). Atal avait rejoint le club qatari d'Al Sadd durant l'intersaison pour un contrat de 2 saisons, en provenance de la formation turque d'Adana Demirspor, avec laquelle il avait évolué lors de la seconde partie du précédent exercice 2023-2024.

Ligue 1 Mobilis (3ème journée)

Belle victoire de l'O Akbou face à la JSS



L'Olympique Akbou a signé sa seconde victoire de la saison en battant, sur le fil, la JS Saoura (2-1), ce vendredi au stade de l'unité Maghrébine (Béjaïa), en match comptant pour la première partie de la 3e journée du championnat national de Ligue 1 Mobilis. L'OA revient de très loin et c'est le cas de la dire. Le nouveau promu a réussi à arracher un succès inespéré dans un match à rebondissements et face à une vaillante formation de la Saoura. En effet, les supporters de l'OA sont passés par toutes les émotions à l'occasion de la seconde sortie de leur équipe à domicile. Les Aiglons du Sud ont été les premiers à ouvrir le score, juste avant la pause citron, par l'entremise de Belmiloud (45+2'). En seconde période, les protégés de Mouaz Bouakes se sont rués vers l'attaque afin de remettre les pendules à l'heure. Toutefois, il a fallu faire preuve de patience, car l'égalisation des Kabyles n'est intervenue qu'à la 85e minute à la suite d'un but contre son camp de Saidi (85'). Sentant la victoire à leur portée, les Olympiens ont continué à presser leur vis-à-vis pour finalement réussir à marquer le but de la victoire dans les ultimes secondes du temps réglementaire grâce à Bahoussi (90+8'). À la faveur de cette victoire, l'OA prend, provisoirement, les commandes de la Ligue 1 Mobilis avec 6 points. De son côté, la JSS ne gagne toujours pas et occupe la 14e position avec un petit point à leur compteur.

JS Kabylie

Deux matchs de suspension fermes pour le défenseur Madadni

Le défenseur international de la JS Kabylie, Mohamed Amine Madani, exclu lors du match de la mise à jour de la première journée du championnat de Ligue 1 Mobilis, perdu à domicile, face au MC Alger (1-2), a écopé de deux matchs de suspension, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP). D'autre part, les joueurs Zatu Kevin Mundeko (USM Alger) et Mohammed Amine Ezzemani (ES Motaganem), "exclus pour le cumul de deux cartons jaunes" ont écopé d'un match de suspension. C'était également pendant des matchs de mise à jour de la première journée. Les Rouge et Noir l'avaient difficilement emporté contre l'US Biskra (2-1), et c'est sur le même score que s'était imposée l'ESM contre le MC Oran, dans le derby de l'Ouest. La Commission de discipline de la LFP a prononcé plusieurs autres sanctions lors de sa dernière session jeudi, notamment pour contestation de décision, à commencer par l'attaquant vedette du MCA, Andy Delort, qui s'est vu infliger une amende de 100.000 DA. Idem pour le fer de lance du CR Belouizdad, Islam Slimani, le défenseur de l'USMA Saâdi Redouani et l'entraîneur adjoint de l'ESM, Aouamri Abdelghani, qui s'est vu infliger lui aussi une amende de 100.000 DA, pour contestation de décision.



2

05h00 TFou	11h06 Tout le monde veut prendre sa place
09h05 Automoto	12h20 13h15, le dimanche...
10h00 Téléfoot	13h15 C'est bon à savoir
10h50 Les douze coups de midi	13h20 13h15, le dimanche...
11h50 Petits plats en équilibre	14h10 Affaires sensibles
11h55 Météo	15h05 Un dimanche à la campagne
12h00 JT 13h	17h00 Les enfants de la télé
12h40 Grands reportages	18h10 Les Enfants de la télé, la suite
13h50 Grands reportages	18h55 Journal
15h10 Les Docs du week-end	19h00 Journal
16h20 Sept à huit Life	19h30 20h30, le dimanche
17h20 Sept à huit	19h55 Journal
18h50 Petits plats en équilibre	20h02 Les Etoiles du sport et de la santé
18h55 Météo	20h05 Oh ! Biz'Art
19h00 JT 20h	20h10 Tout s'est bien passé
19h45 TF1, rendez-vous sport	22h00 Beau geste
19h50 Le goût du détail	00h30 Les enfants de la télé
20h00 Météo	01h35 Les Enfants de la télé, la suite
20h10 The Batman	02h05 Affaire conclue
23h10 The Voice Kids	02h50 Bel et bien
00h15 Le big bêtisier	
02h05 Programmes de la nuit	



3

10h57 La boîte à questions	09h15 Expression directe
11h03 Faut voir ! L'hebdo cinéma	09h20 Nous, les Européens
11h45 Viendez au Groland	09h55 Outremer.l'info
12h06 Viendez au Groland	10h40 Dimanche en politique
12h29 Plateau sport	11h30 ICI 12/13
13h00 Padel : Paris Major Premier Padel	11h55 Dans votre région
15h31 Moto GP : Grand Prix du Japon	12h30 Vivement dimanche
16h03 The Match	14h00 Cyclisme : Paris-Tours
16h30 Brighton & Hove Albion / Tottenham	16h20 La p'tite librairie
18h25 The Match	16h25 Slam
18h29 Canal Football Club	17h05 Questions pour un champion
19h25 Canal Rugby Club	17h55 Zap actu
20h02 Avant-match Top 14	18h00 ICI 19/20 édition toutes régions
20h05 Clermont-Auvergne / Toulouse	18h45 Journal
22h02 Canal Rugby Club le débrief	19h00 Météo régionale
22h23 Saturday Night Live	19h05 Stade 2
23h16 M.I.L.F.S	20h05 Brokenwood
00h47 Plateaux Canal+ premières	21h40 Brokenwood
00h49 No Way Up	23h10 Journal
	23h15 Ravel : la grande soirée de ballets
	00h40 On s'était dit rendez-vous... avec Patrick Bruel
	02h40 Outremer.gourmand



arte

06h00 Scènes de ménages	08h20 Hérésies architecturales ?
06h25 M6 Boutique	08h50 Twist
09h30 Turbo	09h20 Mexique : Ulama, le jeu des dieux
09h50 Turbo	10h05 Cuisines des terroirs
10h20 Turbo	10h35 "Hallelujah", Leonard Cohen : La musique de nos vies
11h30 Sport 6	12h30 La course à l'échalote
11h40 Météo	14h10 Sagrada Familia, le défi de Gaudí
11h45 Le 12.45	15h45 Les maîtres des abeilles
12h25 Scènes de ménages	16h15 Les mythes vikings
12h55 Maison à vendre	16h40 Les mythes vikings
14h05 Maison à vendre	17h10 Ludwig van Beethoven : "Symphonie n° 9", Gewandhaus de Leipzig
15h05 Le Qatar Prix de l'Arc de Triomphe	18h30 Karambolage
15h45 66 minutes : le doc	18h45 Arte journal
16h20 66 minutes	19h05 Camille Claudel, sculpter pour exister
17h40 66 minutes : grand format	20h00 Rob Roy
18h40 Météo	22h15 Ecosse, la quête du sauvagement
18h45 Le 19.45	23h15 Court-circuit
19h10 Sport 6	00h10 Mao, l'empereur rouge
19h25 E=M6	01h00 Mao, l'empereur rouge
20h10 Zone interdite	01h55 Mao, l'empereur rouge
22h10 Enquête exclusive	
23h30 Les trésors de Pékin express	
00h20 Les trésors de Pékin express	
02h05 Les trésors de Pékin express	

TÉLÉVISION 15

Votre soirée



20h10

THE BATMAN



Dans sa deuxième année de lutte contre le crime, le milliardaire et justicier masqué Batman explore la corruption qui sévit à Gotham et notamment comment elle pourrait être liée à sa propre famille, les Wayne, à qui il doit toute sa fortune. En parallèle, il enquête sur les meurtres d'un tueur en série qui se fait connaître sous le nom de Sphinx et sème des énigmes cruelles sur son passage.

Acteur: Robert Pattinson (Batman), Zoë Kravitz (Selina Kyle), Paul Dano (le Sphinx), Jeffrey Wright (James Gordon), Colin Farrell (le Pingouin).

3

20h10

BROKENWOOD



Le cadavre d'Andrea, auxiliaire vétérinaire, gît au pied d'un arbre, des rênes de cheval enroulées autour de son cou. Cette découverte macabre coïncide avec un cambriolage à la clinique où elle exerce. Mike et son équipe, suspectant un lien entre ces événements, lancent une enquête approfondie. Leurs investigations révèlent rapidement que l'atmosphère au sein de la clinique est loin d'être sereine. Les tensions et les conflits couvant dans l'établissement émergent au fil de l'enquête, dessinant un tableau complexe de relations professionnelles troubles et de secrets bien gardés.

2

20h11

TOUT S'EST BIEN PASSÉ



Emmanuèle, romancière épanouie dans sa vie privée et professionnelle, se rend à l'hôpital où se trouve son père André, qui vient de faire un AVC. Fantasque, aimant passionnément la vie, curieux de tout mais diminué, il demande à sa fille de l'aider à mourir. Avec l'aide de sa soeur Pascale, elle va devoir choisir : accepter la volonté de son père ou le convaincre de changer d'avis.

Acteur: Sophie Marceau (Emmanuèle Bernheim), André Dussollier (André Bernheim), Géraldine Pailhas (Pascale Bernheim), Charlotte Rampling (Claude de Soria).



ORAN

30 | 20

Lever du soleil
Coucher du soleil
Humidité
Vent



07h02
06h38
66%
14 km/h

Alger	☀️	27-19
Constantine	☀️	29-14
Annaba	☀️	29-16
Ouargla	☀️	35-25
Mostaganem	☁️	29-21
Béchar	☁️	33-22

Visite de l'envoyé personnel
du SG de l'ONU

Le peuple sahraoui résolu à poursuivre le combat

Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU et coordinateur avec la MINURSO, Sidi Mohamed Omar a affirmé, vendredi, que les dirigeants sahraouis avaient informé l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura que le peuple sahraoui était résolu à poursuivre son combat jusqu'au recouvrement de sa souveraineté sur l'intégralité de ses territoires. Dans une déclaration à l'APS, M. Sidi Mohamed Omar a mis l'accent sur l'importance de la visite de l'Envoyé onusien, jeudi, aux camps des réfugiés sahraouis, qui s'inscrit dans le cadre de sa rencontre avec les deux parties au conflit (Front Polisario et Royaume du Maroc), avant de présenter son briefing au Conseil de sécurité le 16 octobre prochain. Après avoir rappelé la nature juridique de la question sahraouie, qui est une question de décolonisation, les dirigeants de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ont réaffirmé à M. De Mistura leur engagement à coopérer avec l'ONU et l'Union africaine (UA) en vue de parvenir à "un règlement durable et juste" au conflit au Sahara occidental sur la base "du respect des principes et objectifs de l'Acte constitutif de l'UA", a fait savoir le diplomate sahraoui. Pour rappel, le Président sahraoui, Secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali a reçu jeudi soir, l'Envoyé personnel onusien et ses assistants. La rencontre s'est déroulée en présence du coordinateur avec la Minurso, Mohamed Sidi Omar et de la conseillère à la présidence de la République chargée de l'information et du monde arabe, Nanna Labat Rachid. Auparavant, M. De Mistura a tenu, aux camps des réfugiés Chahid El Hafed, une séance de travail avec des dirigeants sahraouis, à leur tête le ministre conseiller à la présidence de la République sahraouie chargé des affaires diplomatiques, Mohamed Salem Ould Salek et le ministre des Affaires étrangères, Mohamed Sidati. L'Envoyé personnel du SG de l'ONU a rencontré également de nombreux citoyens et élus ainsi que des membres du Parlement sahraoui et du Conseil consultatif de la RASD. Dans le même cadre, M. De Mistura a visité nombre de structures et institutions relevant de l'Etat sahraoui, notamment le siège du Croissant rouge sahraoui.

Présidentielle tunisienne

Démarrage du vote à l'étranger

Les centres et bureaux de vote pour le scrutin à l'étranger de la présidentielle tunisienne installés dans les pays arabes, européens et d'Asie de l'Est ouvrent vendredi leurs portes. D'après Najla Abrougui, membre de l'ISIE, le processus « se déroule dans des conditions logistiques et d'organisation normales ». Le scrutin présidentiel pour l'étranger démarre vendredi à 8h00 (heure locale, GMT+1) à Sydney, en Australie. Le vote à l'étranger pour l'élection présidentielle se poursuivra jusqu'au 6 octobre, date du scrutin sur le sol tunisien. Selon l'ISIE, le centre de vote à San Francisco aux Etats-Unis est le dernier à ouvrir ses portes, à 16h00 (heure locale tunisienne). Les chiffres officiels indiquent que 6,6% du corps électoral est établi à l'étranger, soit 642.810 électeurs répartis sur 59 pays, avec un total de 319 centres et 409 bureaux de vote.

Ghaza

Les hôpitaux attaqués plus de 500 fois en un an



Les installations médicales de Ghaza ont été ciblées au moins 516 fois depuis le 7 octobre dernier, causant la mort de 765 personnes, a rapporté vendredi l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Le système de santé a été sévèrement touché par les attaques répétées des forces d'occupation sioniste, ainsi que par des pénuries continues de fournitures médicales, de médicaments, de carburant et de personnel. Depuis octobre 2023, au moins 516 attaques contre des établissements de santé ont été recensées à Ghaza, entraînant la mort de

765 personnes, a déclaré Ayadil Sarpbekov, chef de la cellule d'urgence de l'OMS dans les territoires palestiniens occupés, lors d'un point de presse à Genève. Il a également précisé que seuls la moitié des hôpitaux de la bande de Ghaza fonctionnent, et ce de manière partielle. Les hôpitaux en activité disposent de 1.500 lits, tandis que 10 hôpitaux de campagne offrent 650 lits supplémentaires. « Cela est loin de répondre aux besoins », a souligné Sarpbekov, ajoutant que de nombreux hôpitaux font face à une « pénurie de personnel, de fournitures et d'équi-

pements pour traiter les blessures et les maladies complexes ». Selon les autorités sanitaires de Ghaza, un millier de professionnels de santé ont été tués. Plus de 6 % des habitants de Ghaza ont été tués ou blessés durant les 12 mois d'agression sioniste, a indiqué le responsable de l'OMS. En outre, au moins 10.000 personnes se trouvent encore sous les décombres des bâtiments détruits. Le bilan de l'agression sioniste contre Ghaza s'est alourdi à 41.802 morts et 96.844 blessés depuis le 7 octobre 2023, selon les autorités palestiniennes de la santé.

Acte de sabotage délibéré des gazoducs Nord Stream 1 et 2

L'Algérie exprime sa «profonde inquiétude» au Conseil de sécurité

L'Algérie a exprimé, vendredi, par la voix de son Représentant permanent auprès des Nations unies, Amar Bendjama, sa "profonde inquiétude" concernant l'acte de sabotage délibéré des gazoducs Nord Stream 1 et 2. Intervenant au cours d'un briefing au Conseil de sécurité de l'ONU sur "les menaces auxquelles se heurtent la paix et la sécurité internationales", M. Bendjama a souligné que "deux ans après ce grave incident qui a menacé la paix et la sécurité internationales, les auteurs de cet acte n'ont toujours pas été identifiés, ni présentés à la justice". Grâce aux enquêtes menées par les autorités compétentes en Allemagne, en Suède et au Danemark, a poursuivi M. Bendjama, "le Conseil a été informé que les dommages subis par les gazoducs étaient dus à un acte de sabotage délibéré". Alors que l'enquête diligentée par les autorités allemandes "est toujours en cours", le Représentant permanent de l'Algérie a souhaité que la lumière soit faite sur cet incident délibéré. A ce titre, M. Bendjama a affirmé que la sécurité des installations énergétiques transfrontalières était "vitale et ne peut être menacée en toute circonstance", relevant que leur sabotage "impacte les approvisionnements en énergie, non seulement pour des millions de per-



sonnes, mais aussi pour des secteurs vitaux tels la santé, l'agriculture, la production alimentaire et les transports". Il a également réaffirmé "le soutien total de l'Algérie aux enquêtes en cours menées par l'Allemagne et à tout effort international à l'avenir, notamment sous l'égide des Nations Unies", relevant qu'il "est important de poursuivre les auteurs de ces actes en justice". Bendjama a, en outre, indiqué que "l'importance stratégique des infrastructures transfron-

talières les expose à des menaces et à des facteurs de vulnérabilité multiples, d'où la nécessité de les protéger en vue de garantir la sécurité de la production, du transport et de la distribution de l'énergie". Et de conclure que le renforcement de la coopération régionale et internationale "est essentiel pour assurer la prévention, la protection, l'atténuation, la préparation et l'enquête en temps opportun sur les attaques contre les infrastructures énergétiques vitales".